

Partis et systèmes de partis en Belgique en perspective

Pascal Delwit, Robin Lebrun

Le présent ouvrage a pour objectif de présenter et d'analyser de manière systématique et comparative les partis politiques en Belgique. Les contributions ont été réalisées sur la base d'une grille commune, comportant les dimensions historiques, les axes doctrinaux et programmatiques des partis, leurs performances électorales et politiques, l'implantation politico-électorale ou encore les schémas organisationnels des partis. Dans cette introduction, nous balisons l'histoire des partis politiques en Belgique, leur développement et l'articulation aux formes que prend le système de partis dans le temps et, par la suite, ses diversifications régionales avec l'avènement du fédéralisme.

Naissance et développement des partis libéral, catholique et socialiste

Dans les années postérieures à la révolution de 1830, la vie politique dans le nouvel État belge est d'abord fixée dans l'enceinte parlementaire. C'est essentiellement à la Chambre, dans une moindre mesure au Sénat, que les choses se débattent et se nouent initialement. Dans cette séquence, le débat politique est encore dominé par l'unionisme. Cette collaboration entre sensibilités libérale et catholique date de la fin des années 1820 et survit à l'indépendance en raison de la fragilité de l'État belge dans le concert des nations européennes et, surtout, du refus des Pays-Bas de reconnaître la Belgique.

Cette entente s'érode toutefois avec la consolidation du régime. En 1839, la ratification par les Pays-Bas du traité revu des XXIV articles affermit la reconnaissance définitive de la Belgique sur le plan international. La disparition de la menace et de la

figure de l'ennemi favorise peu à peu la différenciation politique. Les tensions entre les tenants des positions de l'Église et les partisans de la séparation de l'Église et de l'État croissent. Les partis politiques naissent de cette démarcation.

Le Parti libéral, le premier, émerge lors d'un congrès qui tient ses travaux le 14 juin 1846¹. Ces assises sont un premier aboutissement de diverses étapes marquées par l'établissement d'associations libérales dans le pays. En vérité, nombre d'entre elles sont le prolongement d'ateliers maçonniques du Grand Orient de Belgique², d'autant plus nettement que l'Église catholique a rappelé en 1834 l'incompatibilité entre la qualité de franc-maçon et celle de catholique. Le clivage philosophique structure l'opposition entre le Parti libéral et la mouvance catholique. Les articles 2, 3 et 4 du programme sont éloquents :

Art. 2. L'indépendance réelle du pouvoir civil ;

Art. 3. L'organisation d'un enseignement public à tous les degrés, sous la direction exclusive de l'autorité civile, en donnant à celle-ci les moyens constitutionnels de soutenir la concurrence contre les établissements privés, et en repoussant l'intervention des ministres du culte, à titre d'autorité, dans l'enseignement organisé par le pouvoir civil ;

Art. 4. Le retrait des lois réactionnaires³.

Cela confère aux libéraux originels une tonalité et un positionnement marqués de l'anticléricisme, quand bien même la très grande majorité d'entre eux sont catholiques. Ces dimensions s'approfondiront dans le temps et confèrent aux libéraux leur identité primaire jusqu'en 1961.

L'unification du monde libéral est une pression forte sur les courants catholiques, dont l'unicité politique est plus difficile à atteindre. L'impulsion se renforcera avec l'établissement du gouvernement libéral dirigé par Rogier en 1857 et, de manière générale, la capacité régulière des libéraux à remporter les élections. Pour autant, le processus qui conduit à l'érection d'un parti catholique s'étend sur un long laps de temps. En 1863, puis en 1864 et en 1867, les congrès de Malines développent la coordination des œuvres catholiques⁴. Il en sort la Fédération des cercles catholiques, établie en 1868. Mais cette structuration reste lâche et la mouvance catholique divisée⁵. La lutte contre les libéraux est son ferment d'unité. Elle sera au cœur de la première guerre scolaire. En 1878, la communauté catholique se mobilise contre la loi Van Humbeek, la « loi de malheur ». Celle-ci revoit la loi sur l'enseignement communal de 1842, impose l'enseignement public dans chaque commune et revoit son organisation. En 1884, la victoire électorale des catholiques facilite l'établissement d'un véritable parti.

¹ P. Delwit, « Naissance et transformations du libéralisme politique en Belgique (1830-2016) », in P. Delwit (éd.), *Du Parti libéral au MR. 170 de libéralisme en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017, p. 25.

² E. Witte, « The political struggle for power in and for the main Belgian towns during the period 1830-1848 », *Res Publica*, 15(2), 1973, p. 376.

³ *Congrès libéral de Belgique*, Séance du 14 juin 1846, Bruxelles, 1846, p. 64.

⁴ X. Mabilie, *Nouvelle Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011, p. 143.

⁵ E. Witte, A. Meynen, D. Luyten, *Histoire politique de la Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Samsa, 2017, p. 108.

De 1840 à 1894, la vie politique belge est de la sorte dominée par une confrontation bipartisane pure entre catholiques et libéraux. Le système de partis est un bipartisme parfait (tableau 1). Mais les partis eux-mêmes sont traversés de différends majeurs.

Tableau 1. Élections générales de 1848 à 1893 (en pourcentages)

	Catholiques	Parti libéral
1848	32,8	67,2
1857	44,9	55,1
1864	50,0	49,7
1870	54,5	44,5
1892	53,8	45,4

Source : Calculs de Pascal Delwit sur la base de M. Moyné, *Résultats des élections belges entre 1847 et 1947*, Bruxelles, Bibliothèque de l'Institut belge de science politique, 1970, p. 9.

Un nouvel acteur s'impose pourtant électoralement en 1894, fruit de la révolution industrielle et du clivage socio-économique : le monde ouvrier socialiste. Le Parti ouvrier belge fait son entrée à la Chambre lors du scrutin.

Le mouvement socialiste est sorti des limbes en 1885. Le congrès constitutif du Parti ouvrier belge – Belgische Werkliedenpartij (POB-BWP) se déroule les 5 et 6 avril 1885. Pour la jeune formation politique, le but premier est l'obtention des droits politiques, au premier rang desquels le suffrage universel⁶. Cette conquête permettra d'arracher une législation sociale digne de ce nom. Dans la foulée des graves événements sociaux de 1886, le POB croît notablement. En août 1886, il compte cent soixante sociétés d'affiliés et réunit 40 000 membres⁷. Fruit de cette lutte socialiste, du soutien de libéraux progressistes sous la houlette de Paul Janson, le suffrage universel masculin à vote plural est adopté en 1893. Jusqu'alors, seul un infime pourcentage des habitants de Belgique participait à la vie politique. En 1830, la Constitution, appréciée à l'époque comme l'une des plus libérales, avait instauré le suffrage censitaire sur la base d'un système de représentation majoritaire. En 1846, il y avait un peu moins de 47 000 électeurs. À la suite de l'agitation sociale et politique en France, le cens est abaissé le 12 mars 1848. Le total des électeurs se fixe alors à 79 296 soit, à peu près un électeur pour 65 habitants⁸. C'est dire que le changement introduit en 1893 est une transformation substantielle. L'élargissement du suffrage profite au mouvement ouvrier mais aussi au mouvement flamand.

En 1894, les premières élections dans cette nouvelle configuration provoquent une rupture déterminante : le POB recueille 237 918 voix et enlève vingt-huit députés, pour 921 601 voix et cent quatre députés aux catholiques, 503 925 voix et vingt députés aux

⁶ P. Delwit, « Socialist Parties in Belgium », in J.-M. De Waele, F. Escalona, M. Viera (éds), *The Palgrave handbook of the Social Democracy in the European Union*, Londres, Palgrave, 2013, p. 51-68.

⁷ M. Steinberg, « La fondation du Parti ouvrier belge et le ralliement de la classe ouvrière à l'action politique. 1882-1886 », *International Review of Social History*, 8(2), 1963, p. 198-215.

⁸ P. Magnette, « Le régime parlementaire. De l'orléanisme au fédéralisme », in P. Delwit, J.-M. De Waele, P. Magnette (éds), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 78.

libéraux et 94 129 suffrages aux listes de cartel entre libéraux et socialistes. Ce scrutin met ainsi fin au bipartisme. Pour la première fois, des représentants du monde du travail siègent au Parlement.

Le Parti libéral a fortement pâti du scrutin majoritaire : les catholiques sont dominants en Flandre et le POB s'impose dans les sillons industriels de la Wallonie. Dans les scrutins qui suivent, cette configuration se précise. En 1896 et en 1898, le Parti libéral sort exsangue des consultations. Il est par ailleurs déchiré en deux courants : une aile droite – dite doctrinaire – et une aile progressiste – que l'on peut rattacher aux traditions du radicalisme français⁹. Le scrutin majoritaire le lamine et le condamne à la disparition. Les libéraux ne devront leur survie électorale et parlementaire qu'à une modification de ce mode de scrutin. En 1899, un système proportionnel succède au mode de scrutin majoritaire¹⁰. Cette modification est votée par une partie des députés libéraux et la majorité des parlementaires catholiques¹¹. Il est vrai que la dynamique proportionnelle répond mieux aux lignes de fracture de la société. Avec la montée de la question sociale et de la problématique linguistique, trois clivages fondamentaux, dans le sens rokkanien, traversent désormais la Belgique¹² : les clivages socio-économique, philosophique et linguistique, traduction en Belgique du clivage centre/périphérie. Leur portée respective évoluera dans le temps. À la charnière des XIX^e et XX^e siècles, l'opposition possédants-travailleurs et laïques-catholiques prédomine mais l'émergence du mouvement flamand traduit aussi la progression du clivage linguistique.

Dans la nouvelle situation politique, deux sociétés se bâtissent, ce qu'Arend Lijphart nommera les piliers dans ses travaux portant sur la société hollandaise¹³. L'idée de pilarisation suppose que la société est non seulement traversée par des affrontements structurels importants – les clivages –, mais que les partis ne sont qu'une facette de cette confrontation. En vérité, ce sont de véritables mondes qui s'opposent.

Et c'est bien de cela qu'il s'agit en Belgique. Le pilier rassemble une organisation partisane, un syndicat, une mutualité, des coopératives et une multitude d'organisations socioculturelles, de jeunesse, féminines, sportives ou économicosociales. Cette dynamique de la pilarisation se façonne à la fin du XIX^e siècle, principalement dans les sensibilités socialiste et catholique.

Les catholiques ont vu avec effroi la percée et la pénétration du POB et de ses organisations dans la classe ouvrière. Ils craignent son extension en Flandre et sur la paysannerie. Dès 1890, le Boerenbond, organisation d'encadrement du monde paysan, voit le jour¹⁴. Sur le plan social, s'appuyant sur l'encyclique du pape Léon XIII *Rerum*

⁹ P. Delwit, « Du Parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », in P. Delwit (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 179-197.

¹⁰ J.-B. Pilet, *Changer pour gagner ? Les réformes des lois électorales en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007.

¹¹ E. Mahaim, « Proportional Representation and the Debates upon Electoral Question in Belgium », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 15, 2000, p. 69-92.

¹² S.-M. Lipset, S. Rokkan, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.

¹³ A. Lijphart, *The Politics of Accommodation. Pluralism and Democracy in the Netherlands*, Berkeley, University of California Press, 1968.

¹⁴ L. Van Molle, « La peur du rouge dans le monde paysan », in P. Delwit, J. Gotovich (éds), *La Peur du rouge*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996, p. 27-38.

novarum, ils déploient des organisations démocrates-chrétiennes. Consciente du danger que représente l'émergence du Parti ouvrier, cette tendance veut concurrencer les socialistes sur leur propre terrain : mise sur pied de coopératives, de mutualités, d'activités sportives et de syndicats chrétiens... La problématique sociale est de la sorte cruciale dans l'avènement de la démocratie chrétienne. Elle cheville une partie du monde catholique à « l'antilibéralisme économique » et à l'antisocialisme¹⁵, entrant ainsi en confrontation interne dure avec les courants conservateurs du Parti catholique. Établie en 1912, la Confédération des syndicats chrétiens revendique 120 000 adhérents dès 1914.

Le pilier catholique s'est donc construit en réaction aux initiatives socialistes. Malgré de profondes divergences, le monde catholique est donc uni politiquement. Cette situation est singulière dans le catholicisme politique de l'époque. En 1905, le pape Pie X l'épinglait :

En Belgique, vous avez de bons démocrates. Vous catholiques belges, conservateurs et démocrates, vous êtes tous d'accord avec vos évêques¹⁶.

Cependant, le monde catholique n'est pas confronté qu'au problème socialiste. En Flandre, il est soumis à des tensions internes liées à la montée du mouvement flamand et/ou démocrate-chrétien. Le daensisme, qui s'organise dans le Christene Volkspartij, en porte témoignage¹⁷.

Le « monde » socialiste a, le premier, édifié un pilier. Dans l'univers socialiste, le parti joue un rôle plus déterminant. Le POB-BWP s'impose comme un parti de masse, s'appuyant sur la Commission syndicale qu'il a établie en 1898 mais, surtout dans un premier temps, sur ses coopératives. Eu égard à la faiblesse syndicale jusqu'à la Première Guerre mondiale et à la technicité des caisses de secours mutuels, la coopérative de consommation est le principal ancrage économique et social du mouvement ouvrier socialiste, son principal pourvoyeur de moyens aussi et, souvent, son lieu de rassemblement à la maison du peuple.

La fin du XIX^e siècle et l'entrée dans le XX^e consacrent ainsi une ouverture du système politique belge. La confrontation duale a cédé le relais à un paysage politique où s'affrontent trois formations, avec un parti catholique dominant. Ce dernier décroche en effet la majorité absolue entre 1884 et 1919. Malgré le cartel noué entre socialistes et libéraux, cette domination est corroborée lors de l'élection législative de 1912 (tableau 2).

¹⁵ J.-D. Durand, *L'Europe de la démocratie chrétienne*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 28.

¹⁶ *Ibid.*, p. 74.

¹⁷ E. Gérard, « Du Parti catholique au PSC-CVP », in W. Dewachter et al. (éds), *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du Parti social-chrétien*, Bruxelles, Duculot, 1996, p. 17.

Tableau 2. Résultats des élections législatives générales de 1894 à 1914 (en pourcentages)

	Catholiques	PL-LP	POB-BWP	Cartel libéral-socialiste	Christene Volkspartij
1894	51,1	27,9	13,2	5,2	1,5
1900	48,2	24,2	22,4		2,5
1912	51,0	11,6	9,3	25,9	1,3

Source : Calculs de Pascal Delwit sur la base de M. Moyne, *Résultats des élections belges entre 1847 et 1947*, Bruxelles, Bibliothèque de l'Institut belge de science politique, 1970, p. 9.

Nouveaux venus politiques de l'entre-deux-guerres, ouverture du système de partis

La guerre 1914-1918 consacrera une première forme d'institutionnalisation et d'intégration du POB au système politique belge. Son groupe parlementaire vote les crédits de guerre tandis qu'Émile Vandervelde, son *patron*, est nommé ministre d'État et entre dans le gouvernement en 1916. La voie est désormais ouverte à de nouvelles participations.

La promulgation du suffrage universel masculin en 1919 est un autre élément important qui fait suite au conflit. Désormais, tous les hommes de nationalité belge et ayant 21 ans accomplis ont accès au vote. Le lendemain du scrutin marque aussi le développement de la législation sociale et promesse est faite de répondre à certaines revendications du mouvement flamand, tout particulièrement la flamandisation de l'Université de Gand.

Sur le plan politique, on assiste à une diversification de l'offre au fur et à mesure que l'on avance dans l'entre-deux-guerres. De nouveaux acteurs politiques voient en effet le jour tandis que d'autres sortent de la marginalité. Il en est ainsi pour le communisme belge. Peu après la guerre, une série de groupuscules favorables à la révolution soviétique et à l'Internationale communiste se sont réunis pour former un parti communiste, sous la direction de War Van Overstraeten. Quelques mois plus tard, l'aile gauche du Parti ouvrier belge, regroupée autour du journal *L'Exploité*, quitte l'organisation socialiste et adhère à la jeune Internationale communiste sous le nom de Parti communiste belge – Kommunistische Partij van België (PCB-KPB). Un processus difficile de réunion des deux partis s'entame et aboutit à un congrès de fusion, les 3 et 4 septembre 1921, mettant sur pied une seule formation communiste belge¹⁸. Le PCB-KPB sera pendant plusieurs années d'une grande faiblesse sur le plan organisationnel mais, dans les années 1930, il gagne ses galons aux niveaux syndical et électoral. Son action est reconnue dans les grèves de 1932 et elle est encore plus

¹⁸ P. Delwit, *Les Gauches radicales en Europe. XIX^e-XXI^e siècles*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016, p. 115.

marquante dans le mouvement social de 1936. Il en tire des gains électoraux aux scrutins de 1932 – trois députés –, de 1936 – neuf députés – et de 1939 – neuf députés –, conquis dans les zones ouvrières wallonnes et à Bruxelles.

Au lendemain de la guerre, le mouvement flamand donne naissance à un acteur politique autonome, le Frontpartij (Parti du front). Le Frontpartij est issu du Vlaams Frontbeweging, constitué en 1917. Le nombre de soldats néerlandophones était proportionnellement plus important¹⁹ et souvent sous les ordres d'officiers francophones. Le Frontpartij veut porter le programme *maximaliste* du mouvement flamand, s'opposant ainsi aux personnalités catholiques qui préconisent une vision *minimaliste*, à l'instar de Frans Van Cauwelaert, Joris Helleputte, Aloys Van de Vyvere et Prosper Poullet. Transversal et très décentralisé, le Frontpartij conquiert plusieurs élus aux élections de 1919, 1921, 1925 et 1929. Mais en 1932, il subit un tassement électoral. Un de ses députés défaits, Staf De Clercq, en appelle à une refondation et transforme le parti en Vlaams Nationaal Verbond (VNV). Le VNV est créé le 7 octobre 1933. Il recueille respectivement 7,1 % et 8,3 % aux élections de 1936 et 1939 – seize et dix-sept députés. Lors du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, le VNV rejoint le camp de la collaboration avec le régime nazi. Plusieurs de ses responsables occupent des fonctions importantes sous l'Occupation, notamment Victor Leemans, secrétaire général aux Affaires économiques et aux Classes moyennes, et Gérard Romsée, secrétaire général à l'Intérieur et à la Santé. Le flamingantisme, voire les revendications flamandes seront longtemps associés au VNV et à la collaboration avec l'occupant allemand.

Dans les années 1930, le catholicisme connaît, dans la foulée de l'encyclique *Quadragesimo Anno*, un mouvement de radicalisation conservatrice, voire autoritaire²⁰. Cette radicalisation trouve notamment un débouché politique dans l'édification de Rex²¹. À l'origine maison d'édition de l'Action catholique, Rex devient une tendance. Dirigé par Léon Degrelle, ce courant veut infléchir à droite la politique de l'Union catholique. Mais la montée des tensions entre les dirigeants de la Fédération des cercles catholiques et les responsables de Rex entraîne la création d'une nouvelle formation. Le 24 mai 1936, Rex frappe les imaginations en récoltant 11,49 % des voix et vingt et un députés. Pourtant, le succès est éphémère. L'extrême-droitisation du mouvement de même que la réaction des autres partis et de l'institution catholique provoquent un reflux important. Le 11 avril 1937, Degrelle mord la poussière à Bruxelles lors d'une élection partielle qu'il a suscitée. Deux ans plus tard, Rex ne recueille plus que 4,4 % et quatre députés. Durant la guerre, Degrelle entraîne ses fidèles dans la collaboration.

Dans les partis historiques, des mouvements se donnent aussi à voir. À l'issue de la Première Guerre mondiale, l'Union catholique a été établie sur la base de familles internes – les *standen* – aux relations souvent très tendues : la Fédération des associations et cercles catholiques, la Fédération nationale des classes moyennes, le

¹⁹ M. Dumoulin, *L'Entrée dans le xx^e siècle*, Bruxelles, Le Cri, 2010, p. 140.

²⁰ M. Conway, « Building the Christian City: Catholics and Politics in inter-war Francophone Belgium », *Past and Present*, 128, 1990, p. 123 et s.

²¹ D. Luyten, P. Magnette, « L'idée du parlementarisme en Belgique », in É. Gubin, J.-P. Nandrin, E. Gérard, E. Witte (éds), *Histoire de la Chambre des représentants de Belgique, 1830-2002*, Bruxelles, Chambre des représentants, 2003, p. 35.

Boerenbond et la Ligue nationale des travailleurs chrétiens, nouveau venu. Pour la formation catholique, la tenue des premières élections au suffrage (masculin) universel bouleverse son statut : le parti perd la majorité absolue qu'il détenait depuis 1884, voit l'importance de son aile linguistique néerlandophone fortement accrue et se découvre en concurrence avec le Parti ouvrier pour le statut de première formation du Royaume.

L'Union catholique est sous tension. Son centre est faible et la présidence sans grand pouvoir. Lors de l'établissement du gouvernement Pouillet-Vandervelde (1925), le parti est fracturé entre une aile démocrate-chrétienne, essentiellement flamande, favorable à la participation gouvernementale, et un courant conservateur, essentiellement francophone, qui lui est franchement hostile²². Dans ses mémoires, Gaston Eyskens raconte cette farouche animosité :

Un noble cracha au visage de Prosper Pouillet au cours d'une cérémonie publique tandis qu'Albert-Edouard Janssen, dont les plans n'avaient pu empêcher la dévaluation effective du franc belge, dut essuyer l'humiliation de voir la presse conservatrice exiger son bannissement du territoire²³.

Au lendemain de l'élection de 1936 au cours de laquelle nombre d'électeurs ont abandonné l'Union catholique au profit du VNV ou de Rex, et dans le cadre du développement de tendances internes antidémocratiques, une réaction s'opère. Le Bloc catholique succède à l'Union et crée deux ailes, avec une grande autonomie : le Katholieke Vlaamse Volkspartij (KVV) et le Parti catholique social (PCS). Les deux doivent mieux encadrer politiquement leur électorat traditionnel. Cette première transformation aura un prolongement après 1945.

Pour sa part, le Parti ouvrier belge a vu naître, à la sortie de la guerre, une concurrence nouvelle à sa gauche. Mais son statut a spectaculairement changé. Aux élections de 1919 et de 1921, le POB-BWP fait jeu égal avec l'Union catholique, puis la devance en 1925. En la circonstance, le POB-BWP atteint déjà le summum électoral du socialisme belge. Dans les années 1930, il est confronté aux ravages de la grande crise financière, économique et sociale. À l'instar d'autres formations sociales-démocrates d'Europe, les socialistes apparaissent désarmés. C'est dans ce contexte qu'émergent de nouvelles réflexions sur le rôle de l'État. Elles donnent naissance au *Plan du travail*, rédigé par Henri de Man et adopté au congrès de Noël 1933. Le *Plan du travail* prévoit entre autres la nationalisation du secteur bancaire, du secteur énergétique et du secteur des matières premières. Dans la deuxième moitié des années 1930, le POB-BWP rejoint le gouvernement aux côtés des libéraux et des catholiques. En son sein, la tentation autoritaire a aussi ses adeptes. Henri de Man et Paul-Henri Spaak préconisent un exécutif fort, plus de pouvoirs pour le roi et un pouvoir législatif réduit à une mission de contrôle.

Pour sa part, le Parti libéral demeure un acteur électoral modeste. Il se base bien plus sur ses notabilités que sur un maillage social important, comme ses principaux concurrents le pratiquent. Le Parti libéral se décline comme un rassemblement

²² E. Witte, H. Van Velthoven, *Langue et politique. La situation en Belgique dans une perspective comparée*, Bruxelles, VUB Press, 1999, p. 122.

²³ G. Eyskens, *Mémoires*, Bruxelles, CRISP, 2012, p. 44.

d'individus unis par quelques grands principes et d'une francophilie militante. Les libéraux sont de loin les plus hostiles à la satisfaction d'un certain nombre de demandes sociales du mouvement flamand. Dans l'entre-deux-guerres, ils jouent un rôle d'appoint important à l'Union catholique. À l'exception de l'année 1925, le Parti libéral est pour ainsi dire systématiquement au pouvoir ; le plus souvent avec l'Union catholique, parfois dans une coalition réunissant les trois partis politiques qui ont vu le jour au XIX^e siècle.

L'entre-deux-guerres voit ainsi l'ouverture du système de partis se poursuivre. De nouveaux acteurs émergent et s'imposent, un temps seulement pour certains. La crise financière, économique et sociale affecte les résultats des trois partis historiques. Sous cet angle, le scrutin de 1936 frappe les esprits (tableau 3). En 1939, la poussée rexiste est largement résorbée, mais le VNV a encore progressé et le Parti communiste maintient sa députation à neuf sièges.

Tableau 3. Résultats électoraux en Belgique de 1919 à 1939 (en pourcentages)

	Union (Bloc) catholique	POB-BWP	PL-LP	PCB-KPB	Rex	Frontpartij/ VNV
1919	35,1	35,1	17,6			3,4
1921	34,1	34,8	17,8	0,0		3,0
1925	37,4	39,5	14,6	1,6		3,9
1929	35,4	36,0	16,6	1,9		5,9
1932	40,1	35,6	14,3	2,8		5,4
1936	27,6	32,0	12,4	6,0	11,5	7,0
1939	30,0	30,3	17,2	5,2	4,4	7,9

Source : Calculs de Pascal Delwit sur la base des données du ministère de l'Intérieur.

De la polarisation philosophique à la polarisation régionaliste et socio-économique

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les femmes décrochent – enfin – le droit de vote pour les élections législatives (1948). Elles l'exerceront une première fois au scrutin national de 1949. Dans cette période, plusieurs changements interviennent chez les principaux partis politiques. Catholiques et socialistes changent leur dénomination et leur mode d'affiliation.

Le 5 février 1945, le Bloc catholique disparaît au profit du Christelijke Volkspartij – Parti social-chrétien (CVP-PSC)²⁴. L'adhésion est désormais directe, sans lien avec une

²⁴ E. Witte, J. Craeybeckx, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les contradictions d'une démocratie bourgeoise*, Bruxelles, Labor, 1987, p. 340.

organisation sociale du pilier. Chez les socialistes aussi, l'adhésion devient directe. Lors du « congrès de la victoire » en juin 1945, le parti vote de nouveaux statuts ; notamment le principe de l'adhésion individuelle. L'appellation est aussi modifiée. Le Parti ouvrier cède la place au Parti socialiste belge – Belgische Socialistische Partij (PSB-BSP). Des mouvements interviennent parallèlement dans le pilier. Le lien organique entre le syndicat et le parti est défait à l'occasion de l'établissement de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB-ABVV). Cette dernière succède à la Confédération générale du travail de Belgique (CGTB), qui a remplacé en 1937 la Commission syndicale. Pour autant, la FGTB-ABVV reste profondément liée au PSB-BSP, ce qu'illustre l'établissement de l'*Action commune* en 1949²⁵.

À gauche, cette période marque la percée la plus marquante du PCB-KPB. Dans la Résistance, le Parti communiste avait joué la corde de la solidarité avec l'Union soviétique, la corde sociale, mais aussi la corde patriotique²⁶. Le PCB-KPB réalise un bon score aux élections de 1946 – 12,5 % – et prend part à plusieurs coalitions gouvernementales jusqu'en mars 1947. Néanmoins, frappé par le développement de la Guerre froide, le Parti communiste voit ses gains d'après-guerre fondre très rapidement.

De 1945 à 1958, la vie politique belge est suspendue à deux graves problèmes : le retour hypothétique sur le trône du roi Léopold III et la question scolaire. Les deux illustrent la nouvelle prégnance du clivage philosophique. Après cinq ans de vives tensions, une consultation populaire sur le retour du Roi est organisée en 1950. 57,68 % des électeurs se prononcent pour le retour du Roi. Mais les résultats sont doublement asymétriques. Dans la Région bruxelloise, et plus encore en Wallonie, le « non » est majoritaire tandis que le « oui » est très majoritaire en Flandre (72 %). De manière générale, les bassins industriels wallon et flamand ont voté majoritairement contre alors que la périphérie rurale ou périurbaine – Flandre occidentale, Limbourg et arrière-pays anversois – optait massivement pour le retour du roi Léopold III. De guerre lasse, Léopold III abdique au profit de son fils, Baudouin. La question royale a clivé et figé la vie politique pendant un lustre.

Pour le monde social-chrétien, la polarisation sur le clivage philosophique a produit des effets paradoxaux. D'un côté, elle a favorisé l'obtention de la majorité absolue à la Chambre et au Sénat en 1950 et rassemblé le parti derrière une *cause*, ce qui a notamment brisé les ambitions de l'Union démocratique belge (UDB), une petite formation démocrate-chrétienne née de la Résistance. D'un autre, elle a affecté l'image de changement que voulait incarner le PSC-CVP à son avènement²⁷ et la résolution de la question royale a très fortement divisé le parti et, plus largement, le pilier chrétien. Deux jours après l'abdication, August Cool déclare au comité élargi de l'ACV-CSC :

²⁵ P. Delwit, « Le parti et le gouvernement. Les socialistes de la libération aux Golden Sixties », in P. Delwit, H. Le Paige (éds), *Les Socialistes et le pouvoir. Gouverner pour réformer*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 221-258.

²⁶ J. Gotovitch, *Du rouge au tricolore. Les communistes belges de 1939 à 1944 : un aspect de l'histoire de la Résistance en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1992.

²⁷ M. Conway, *Les Chagrins de la Belgique. Libération et reconstruction politique 1944-1947*, Bruxelles, CRISP, 2015, p. 264 et s.

Dans la nuit de dimanche à lundi, on a fait plus d'anti-Belges qu'au cours des deux guerres mondiales... Les Flamands sont blessés à un double titre : une première fois du fait de la question royale, mais surtout du fait de la manière dont on est arrivé à cette solution²⁸.

Ces tensions internes extrêmes entraînent une chute électorale au scrutin communal de 1952 et une diminution forte du nombre d'affiliés. En 1951, le PSC-CVP ne compte plus que 80 872 membres pour 158 419 deux ans plus tôt. Ce contexte permet de comprendre l'action du gouvernement homogène social-chrétien entre 1950 et 1954. Sur la question scolaire, le monde catholique (flamand) veut prendre sa revanche. En 1952, le ministre de l'Éducation Pierre Harmel propose et fait adopter de nouvelles lois scolaires tout à fait favorables à l'enseignement libre confessionnel et problématiques pour l'enseignement officiel. Ce « précédent de traitement unilatéral d'un conflit »²⁹ influence la réponse laïque mais aussi l'essence de la coalition qui succède au gouvernement homogène social-chrétien.

En effet, une alliance gouvernementale laïque (PSB-BSP-LP-PL) gouverne le pays de 1954 à 1958. Elle met en cause les avantages octroyés à l'enseignement catholique. Léo Collard, ministre de l'Éducation, présente le projet dit n° 217 dont plusieurs articles réduisent le montant des subventions étatiques à l'enseignement libre moyen et modifient les conditions de dispense de diplôme et les recrutements dans les divers réseaux d'éducation. Ce projet suscite à son tour une réaction forte du monde catholique rassemblé dans le Comité national pour la défense des libertés démocratiques (CDLD). Elle culmine lors de deux imposantes manifestations catholiques ; la première, le 26 mars 1955 à Bruxelles ; la seconde, le 18 mai 1958.

Socialistes et libéraux subissent un tassement aux élections législatives de juin 1958. Un gouvernement minoritaire social-chrétien est mis en place le temps de « régler » la question scolaire. Une approche « proportionnelle » et consociationnelle³⁰ remplace la logique « majoritaire » qui a prévalu entre 1950 et 1958. Aboutissement de la Commission nationale pour l'étude des problèmes de l'enseignement, les principaux partis, à l'exception du Parti communiste, signent le « Pacte scolaire » le 20 novembre 1958. L'échec électoral de la majorité laïque et la fin de la « guerre scolaire » ont des répercussions importantes sur la vie politique belge. Le clivage philosophique perd de sa saillance, ce qui entraîne des repositionnements et même une redéfinition identitaire du Parti libéral³¹. Fin 1958, ce dernier intègre l'exécutif minoritaire social-chrétien.

Par rapport à l'entre-deux-guerres, les quinze années qui suivent la Seconde Guerre mondiale attestent d'une contraction du système de partis. L'exacerbation sur le clivage philosophique provoque un recentrage des votes sur les deux principales

²⁸ L. Wils, *Histoire des nations belges. Belgique, Flandre, Wallonie : quinze siècles de passé commun*, Ottignies, Quorum, 1996, p. 283.

²⁹ L'expression de Paul Theunissen est reprise par J. Tyssens, *Guerre et paix scolaires. 1950-1958*, Bruxelles, De Boeck, 1997, p. 37.

³⁰ P. Delwit, J.-M. De Waele, P. Magnette (éds), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

³¹ E. Witte, A. Meynen, « De jaren vijftig – Trage economische groei, koude oorlog en verzuiling », in E. Witte, A. Meynen (éds), *De geschiedenis van België na 1945*, Anvers, Standaard Uitgeverij, 2006, p. 78.

formations (tableau 4). Les sociaux-chrétiens atteignent un plafond électoral et les socialistes sont proches de leur performance historique de 1925. La dynamique se transforme avec l'entrée dans les *sixties*.

Tableau 4. Résultats électoraux en Belgique de 1946 à 1961 (en pourcentages)

	PSC-CVP	PSB-BSP	PL-LP	PCB-KPB	UDB	Volksunie (VC/CVV)
1946	42,6	31,6	12,7	8,9	2,1	
1949	43,6	29,8	15,3	7,5		2,1
1950	50,9	34,2	11,3	4,7		
1954	41,1	37,3	12,2	3,6		2,2
1958	46,5	35,8	11,1	1,9		2,0
1961	41,5	36,7	12,3	3,1		3,5

Source : Calculs de Pascal Delwit sur la base des données du ministère de l'Intérieur.

Une nouvelle ouverture dans le système de partis

L'heure est à une nouvelle exacerbation sur les clivages socio-économique et linguistique et à l'ouverture du système politique. La grève de l'hiver 1960-1961 en porte doublement témoignage.

Constatant la situation délicate des finances publiques, en particulier à la suite de l'indépendance du Congo, le gouvernement libéral-social-chrétien soumet un plan d'assainissement budgétaire. Rapidement dénommé « loi unique », ce projet de loi rencontre une hostilité forte des milieux socialistes, communistes et syndicaux. À la fin de l'année 1960, la Belgique entre dans une grève saisissante. Mais au sein du monde syndical, la stratégie à suivre divise. La Confédération des syndicats chrétiens – Algemeen Christelijk Vakverbond (CSC-ACV) ne débraie pas et au sein de la FGTB-ABVV, un désaccord crucial se développe. Le 16 décembre 1960, la centrale syndicale socialiste rejette le mot d'ordre de grève générale. Le vote a été serré et dévoile une fracture interne importante. 496 487 voix se sont prononcées « contre », 475 823 « pour » et 53 112 personnes se sont abstenues. Pour l'essentiel, la ligne de partage tient à une division entre centrales francophones et flamandes³². Le secrétaire général adjoint de la FGTB, André Renard, opère un repli wallon et associe, fait nouveau dans

³² Seules la régionale gantoise et une minorité de la régionale anversoise ont voté pour la motion de grève générale. D'autre part, la régionale mouscronnoise et une majorité de la régionale tournaise s'y sont opposées. Voir P. Delwit, « Le parti et le gouvernement. Les socialistes de la libération aux Golden Sixties », in P. Delwit, H. Le Paige (éds), *Les Socialistes et le pouvoir. Gouverner pour réformer*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 221-258.

le mouvement social, le combat pour des réformes de structure et pour le fédéralisme. Pour les partis, il s'agit de s'ajuster dans ce contexte mouvant. De manière générale, dans la vie politique belge, l'heure est aux repositionnements.

Défenseur historique du versant laïc sur le clivage philosophique, le Parti libéral bouge le premier. Dès novembre 1959, le président Roger Motz organise un congrès de révision doctrinale au cours duquel une première ouverture aux chrétiens est menée. Son successeur, Omer Vanaudenhove, développe et achève le processus. Élu président du Parti libéral le 6 mai 1961, il assume une transformation du parti. Les 7 et 8 octobre 1961, le Parti de la liberté et du progrès – Partij voor Vrijheid en Vooruitgang (PLP-PVV) succède au Parti libéral – Liberale Partij. Le cœur de la transformation s'incarne dans un recentrage sur les questions économiques et financières. Le PLP-PVV devient la formation du développement de la libre entreprise face aux projets et aux propos qualifiés de « collectivistes » des socialistes – particulièrement wallons – et de l'aile gauche du PSC-CVP. Dans cette insistance nouvelle sur les questions économiques, la frontière traverse le monde des croyants et des non-croyants. Le parti dévoile sa dimension désormais transversale sur le clivage philosophique et approfondit son ouverture aux catholiques, symbolisée par l'arrivée de personnalités de cet horizon. Cette mue conservatrice permet aux libéraux de glisser avec succès du clivage philosophique au clivage possédants/travailleurs³³. Elle s'accompagne d'un mode de fonctionnement beaucoup plus centralisé qu'auparavant. En octobre 1961, le congrès libéral avalise un transfert large de pouvoirs jusqu'alors dévolus aux échelons locaux et régionaux vers les organes nationaux du parti. La mue est couronnée par un triomphe électoral en mai 1965. Les libéraux passent de vingt à quarante-huit sièges à la Chambre des représentants³⁴.

L'adaptation est bien plus difficile au Parti socialiste belge. Le PSB-BSP a bénéficié de son statut de réceptacle du vote de gauche et laïque aux scrutins de 1949 à 1961. Il doit désormais faire face à un réveil de son aile gauche et à la gestion du clivage linguistique dans un contexte de glissement du centre de gravité socio-économique de la Wallonie vers la Flandre. En Wallonie, la mise en place du Mouvement populaire wallon (MPW) par André Renard le 6 avril 1961 le met en difficulté. Le MPW annonce deux objectifs majeurs : accéder au fédéralisme « qui seul peut assurer le respect et la mise en valeur de la personnalité des peuples dans l'harmonie générale » et réaliser les réformes de structure en matière économique et financière. Le Parti socialiste belge voit dans le MPW une menace pour l'Action commune socialiste de même qu'une tribune pour son courant le plus à gauche, alors même que le parti est revenu aux affaires en 1961 et que les socialistes belges doivent gérer bon gré mal gré la dynamique nouvelle relative au clivage linguistique. En 1962 et 1963, ils donnent leur aval aux lois linguistiques contre l'avis de plusieurs secteurs en Wallonie, menant à une forte indiscipline parlementaire. À l'interne, ils tentent de saborder le MPW et, en tout état de cause, de priver de parole et d'action les personnalités trop proches de ce courant. Ce faisant, ils laissent la voie ouverte à l'émergence de nouveaux acteurs politiques.

³³ P. Delwit, *La Vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012.

³⁴ P. Delwit, « Les libéraux belges et les élections », in P. Delwit (éd.), *Du Parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017, p. 186 et s.

La même remarque vaut d'ailleurs largement pour le monde chrétien, partie prenante au gouvernement entre 1961 et 1965.

On l'observe, l'heure est aux mouvements et à l'ouverture dans la vie politique. Les lois linguistiques de 1962-1963, censées régler un certain nombre de revendications, ont au contraire exacerbé nombre de tensions. Cet ensemble explique fondamentalement le développement de nouvelles formations politiques.

La Volksunie (Union du peuple, VU) est la première à voir le jour. Initiée à partir de l'expérience de la Vlaamse Concentrie, qui a soumis des listes aux élections législatives de 1949, la Christelijke Vlaamse Volksunie est créée en 1954 pour porter la revendication fédéraliste mais aussi certains points spécifiques, autour de l'amnistie notamment. Très rapidement, le nouveau parti s'affranchit de son étiquette chrétienne et se renomme Volksunie. La Volksunie prône un État fédéral à deux composantes, avec Bruxelles-Capitale comme district fédéral. Ayant du mal à exister dans la phase de polarisation sur la question scolaire, la Volksunie progresse notablement dans les années 1960 et atteint un sommet électoral aux élections de 1971.

Côté francophone, un Rassemblement pour le droit et la liberté catalyse, dans un premier temps, l'opposition aux dispositions des lois linguistiques relatives à l'agglomération de Bruxelles et à sa périphérie. Son action anticipe la création en 1964 d'une nouvelle formation politique, le Front démocratique des Bruxellois (plus tard, des Bruxellois francophones – FDF), au programme limité initialement à une double revendication : l'abrogation des lois linguistiques de 1962-1963 et la consultation des populations en vue de déterminer le territoire et le statut de la Région bruxelloise. En 1965 et 1968, le FDF s'impose comme un acteur majeur à Bruxelles³⁵. Et lors des élections communales de 1970, le FDF est tout simplement le premier parti de la capitale.

La structuration de la revendication fédéraliste wallonne est plus lente. Mais en 1965, plusieurs formations se présentent aux électeurs : le Parti wallon des travailleurs (PWT), le Rassemblement démocratique wallon (RDW) ou encore le Front wallon (FW). De ces diverses initiatives naît en 1966 le Parti wallon, qui s'élargit en Rassemblement wallon (RW) à la veille du scrutin anticipé de 1968, où il réalise une percée. Mais, comme pour la Volksunie, c'est en 1971 qu'il réalisera sa meilleure performance. Avec plus de 20 % des suffrages à l'échelle wallonne, il devance les libéraux et s'impose comme troisième parti dans cet espace.

Outre la pression régionaliste et linguistique qu'elles exercent, ces nouvelles formations interpellent les partis historiques sur un autre plan : celui de la démocratie consociative belge et de ses pratiques, comme le lotissement de l'État. Les pratiques de délégation et d'établissement des compromis au niveau des élites politiques sont mises en cause par ces partis neufs. Ils affirment aussi leur transversalité sur le clivage philosophique, accueillant indistinctement croyants et athées. Et plusieurs font preuve d'attention à une problématique nouvelle : la protection de l'environnement³⁶.

Dans cette redéfinition progressive du paysage politique, les élections législatives de 1965 sont un tournant majeur. Eu égard à la stabilité du comportement

³⁵ V. Dujardin, V. Delcorps (éds), *FDF. 50 ans d'engagement politique*, Bruxelles, Racine, 2014.

³⁶ B. Lechat, *Ecolo. De la démocratie comme projet*, tome 1 : 1970-1986. *Du fédéralisme à l'écologie*, Bruxelles, Étopia, 2014, p. 79.

électoral en Belgique, le scrutin de 1965 détonne spectaculairement. Les deux grands partis historiques sont très sévèrement sanctionnés. Sociaux-chrétiens et socialistes connaissent un revers inédit par son ampleur et sa concomitance. À l'inverse, le Parti de la liberté et du progrès y gagne presque un statut de formation politique à l'égale du PSB-BSP et du PSC-CVP. Et ce qu'on nomme alors les partis communautaires fait une percée. Après une descente aux enfers dans les années 1950, le Parti communiste de Belgique progresse aussi sensiblement et franchit même le cap des 10 % des suffrages en Wallonie³⁷.

La défaite sociale-chrétienne et socialiste de 1965, la progression des partis régionalistes et la marque du débat institutionnel renforcent les forces centrifuges au sein des partis nationaux. De plus en plus de problématiques opposent ailes francophone et néerlandophone dans les trois grandes formations. L'unité nationale des partis ne résiste pas à l'augmentation de ces conflits internes. Le PSC-CVP, le premier, implose. L'« affaire de Louvain » a raison de la formation sociale-chrétienne. En 1968, le député Jan Verroken, par son interpellation à la Chambre, est à l'origine de la chute du gouvernement Vanden Boeynants, qui associait libéraux et sociaux-chrétiens. L'aile francophone de l'Université catholique de Louvain doit déménager. Cet événement est vécu comme un véritable traumatisme chez les sociaux-chrétiens francophones alors qu'il apparaît comme une simple application de la loi au CVP. Avant même le scrutin, le PSC-CVP se scinde en deux partis distincts en février 1968 même si la coupure n'est entérinée qu'en 1969 à Bruxelles lors des congrès extraordinaires respectifs du Christelijke Volkspartij – 27 avril 1969 – et du Parti social-chrétien – 31 mai 1969. La coordination minimale qui est maintenue est brève. En 1972, la rupture est officiellement consommée. Le 22 mars 1972, le PSC élit son premier président en la personne de Charles-Ferdinand Nothomb. Pour sa part, Wilfried Martens devient le premier président du CVP. Cette scission a des conséquences importantes dans le paysage politique et dans l'agencement des rapports de forces. Le monde social-chrétien est alors une réalité très tangible en Flandre, mais beaucoup moins côté francophone.

Dans la mouvance libérale, le scrutin de 1968 est un détonateur. Alors que les libéraux espèrent frapper les imaginations, le PVV-PLP reste en rade côté flamand. L'échec dans l'espace néerlandophone est imputé à la campagne unitariste du PLP-PVV et de son président, Omer Vanaudenhove (« Mon parti, c'est mon pays »). Par ailleurs, la question bruxelloise divise les libéraux. C'est d'ailleurs au sein de la fédération bruxelloise qu'éclate la première scission communautaire. En octobre 1969, l'aile néerlandophone de la fédération crée sa propre structure, Blauwe Leeuw. Le 9 juin 1970, à l'occasion d'un vote au Sénat sur la limitation de Bruxelles aux dix-neuf communes, le PLP-PVV explose. La fédération bruxelloise s'autoproclame Parti de la liberté et du progrès de la Région bruxelloise. En Flandre, le PVV devient indépendant le 7 mai 1972. Côté francophone, l'agrégation est beaucoup plus complexe. Ce n'est qu'à la fin des années 1970 que, sous la houlette de Jean Gol, le libéralisme francophone se retrouve sous une seule bannière, le Parti réformateur libéral (PRL).

Le Parti socialiste belge est aussi affecté par cette évolution. Toutefois, sa scission n'intervient que dans les années 1970 suite à l'échec du pacte d'Egmont et des accords

³⁷ P. Delwit, « Des "Golden Sixties" électorales pour le PCB ? », *Cahiers marxistes*, 222, 2002, p. 25-40.

de Stuyvenberg (1977-1978). De fait, la cristallisation de la vie politique autour des questions linguistico-institutionnelles est prégnante de la fin des années 1970 jusqu'à la deuxième réforme de l'État en 1980.

Suite au scrutin de 1968, le gouvernement socialiste-social-chrétien initie la première réforme de l'État belge. L'exécutif déblaie partiellement le terrain dans un groupe de travail dit « commission des XXVIII » regroupant des membres de tous les partis. Pour autant, c'est à son échelle que se réalise le compromis, avec le soutien des libéraux. Le 14 février 1970, Gaston Eyskens peut tenir son célèbre discours à la Chambre des représentants (« *La Belgique de papa* a vécu »). La première étape de la décentralisation de l'État belge est ouverte. La réforme constitutionnelle crée à la fois le principe des Communautés, défendu avant tout par les interlocuteurs flamands, et celui de trois régions, défendu avant tout par les acteurs wallons. Mais il y a asymétrie dans la mise en œuvre de la réforme de la Constitution. L'autonomie culturelle est établie au cours de l'année 1971 par la loi du 21 juillet. En revanche, la régionalisation à trois – établie dans le célèbre article 107*quater* – reste en rade. Cette donnée polarise la dimension communautaire et linguistique de la vie politique belge jusqu'à l'adoption de la deuxième réforme de l'État en août 1980, qui met en place les Régions flamande et wallonne.

Le scrutin de novembre 1971 l'atteste clairement. Le FDF à Bruxelles, la Volksunie en Flandre et le Rassemblement wallon en Wallonie atteignent un pinacle. L'instabilité gouvernementale devient récurrente et plusieurs formules gouvernementales sont établies pour sortir de l'impasse. En 1974, Leo Tindemans (CVP) compose un cabinet avec les libéraux, les sociaux-chrétiens francophones et le Rassemblement wallon. Sollicitée, la Volksunie s'est finalement désistée. La tentative échoue. Elle marque le déclin du RW³⁸ et la recomposition du monde libéral francophone. Le pluralisme qui caractérisait le Rassemblement wallon jusqu'alors se retourne contre lui³⁹. À la fin de l'année 1976, une frange importante du parti, conduite par Jean Gol, François Perin et Étienne Knoops, s'en détache pour rejoindre les libéraux. Le 24 novembre 1976, Jean Gol, André Damseaux et Pierre Descamps annoncent la création du Parti pour les réformes et la liberté en Wallonie (PRLW), dont le congrès constitutif se déroule le 15 janvier 1977. L'agrégation complète des libéraux francophones intervient en avril 1979. Le PRLW devient alors le PRL.

Après ce premier échec, un nouvel exécutif, toujours conduit par Tindemans, rassemble le PSC, le CVP, le PSB-BSP, le FDF et la Volksunie. Ces formations aboutissent à un accord retenu dans l'histoire politique belge comme le « pacte d'Egmont », complété par les dispositions de l'accord de Stuyvenberg en février 1978. Le dispositif prévoit dans une large mesure la mise en place du fait communautaire et régional et une solution pour la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Cependant, sous la pression d'une partie du CVP et d'une partie de la presse flamande, Leo Tindemans fait capoter l'accord en prenant appui sur certaines réserves de constitutionnalité

³⁸ P. Lefèvre, « Le Rassemblement wallon au gouvernement : défi au gouvernement ou défi au parti ? », *Res Publica*, 3, 1977, p. 391-406.

³⁹ É. van Haute, J.-B. Pilet, « Regionalist Parties in Belgium (VU, RW, FDF): victims of their own success? », *Regional and Federal Studies*, 16(3), 2006, p. 297-313.

exprimées par le Conseil d'État. Le 11 octobre 1978, il remet la démission du gouvernement au Roi (« La Constitution n'est pas un bout de papier »). Nous l'avons noté, le PSB-BSP ne survivra pas à cet échec. Deux formations distinctes sont portées sur les fonts baptismaux : le Parti socialiste (PS) et le Belgische Socialistische Partij (BSP), qui devient un an plus tard le Socialistische Partij (SP). Le BSP tient son congrès fondateur le 15 octobre ; le PS, le 15 novembre.

La régionalisation est finalement partiellement installée avec l'adoption des lois d'août 1980. Tandis que sont établies les Régions flamande et wallonne, le *problème bruxellois* est pour sa part mis « au frigo ». En dix ans, le paysage institutionnel et politique a singulièrement changé. La principale évolution est clairement la scission des formations sociale-chrétienne, socialiste et libérale. Dans les années 1960 et 1970, les partis régionalistes ont fortement pesé sur le débat institutionnel. Mais leur influence sur les partis classiques et les avancées décentralisatrices de la Belgique ont amoindri leur poids. Sociaux-chrétiens, libéraux et socialistes ont intériorisé et intégré dans leur programme la dimension régionale. Le Rassemblement wallon disparaît de l'échiquier politique, tandis que le FDF et la Volksunie subissent des reculs électoraux sensibles. Des problématiques nouvelles apparaissent ou se posent avec plus d'acuité et de nouveaux acteurs font leur entrée dans le système politique dans les années 1980.

Nouveaux clivages, nouveaux partis ?

À la charnière des années 1970 et 1980, la crise économique et sociale marque les esprits et la politique gouvernementale. Comme partout ailleurs, ses effets pour la Belgique sont très importants. Les mesures d'engagement dans les secteurs public et parapublic pour compenser les pertes d'emploi industriel marquent leurs limites, d'autant que la dette publique belge a gonflé de manière inquiétante. Une réorientation majeure dans la politique économique est entreprise dans les années 1980. Elle est symbolisée par l'avènement d'une équipe gouvernementale sociale-chrétienne-libérale, qui gouverne le pays de 1981 à 1988. L'arrivée au pouvoir de cette coalition s'est opérée à l'issue d'un scrutin calamiteux pour la famille sociale-chrétienne (figure 1). Aux élections de novembre 1981, sociaux-chrétiens du nord et du sud du pays perdent plus d'un quart de leurs électeurs. Au terme du scrutin, le choix d'une alliance avec les libéraux conduira le Mouvement ouvrier chrétien à parrainer informellement, en 1982, un nouveau mouvement politique : Solidarité et participation (SEP), mais cette entreprise ne décollera pas et en 1985, Solidarité et participation encourra un échec électoral.

Au Parti socialiste, le nouveau président Guy Spitaels imprime un tournant régionaliste (« Ce sera dur, mais les Wallons s'en sortiront »), symbolisé par l'arrivée de José Happart. Ce dernier est présent sur les listes socialistes à l'élection européenne de 1984, où il recueille 234 966 suffrages, soit 31 % des voix obtenues par le PS. Dans les rangs des socialistes flamands, les années 1980 sont marquées par une tentative d'ouverture au monde chrétien. En 1979, le manifeste *Doorbraak* – La percée – définit trois objectifs : « le pluralisme idéologique au sein des organisations politiques et le

pluralisme politique au sein des organisations idéologiques ; la constitution d'une force progressiste en Flandre à laquelle participent des chrétiens ; la clarification des choix politiques »⁴⁰. La participation très active du SP aux manifestations pacifistes de masse dans les années 1980 participe à l'établissement de – petits – ponts entre certains courants chrétiens et le SP. Lors des élections européennes de 1984, le prêtre limbourgeois Jef Ulburghs est d'ailleurs élu sur la liste du SP. Mais les socialistes flamands n'entament pas vraiment la clientèle électorale du CVP.

Dans la décennie 1980, pour paraphraser le slogan de la campagne de 1981 du PRL, « c'est l'heure des libéraux » et du néolibéralisme : Jean Gol joue un rôle clé dans la législature entre 1981 et 1985 et Guy Verhofstadt dans celle qui débute à l'issue des élections de 1985, mais qui sera écourtée.

Le paysage politique évolue une nouvelle fois entre la fin des années 1970 et le début des années 1980. L'estompement du Parti communiste de Belgique est un premier fait marquant. Ayant décroché des sièges depuis les élections législatives de 1925, le PCB-KPB sombre au scrutin de 1985. Sa chute est intervenue en un bref laps de temps. Dans les années 1970, le Parti communiste avait stabilisé ses résultats et même progressé en 1978. Mais dès 1981, il subit un tassement électoral significatif. Quatre ans plus tard, le Parti communiste est irréversiblement effacé de la carte parlementaire⁴¹.

Par ailleurs, un cycle d'émergence de nouveaux acteurs politiques s'initie. À l'estime de plusieurs politologues, cela s'agence à des modifications de saillance sur les clivages existants mais, surtout, à l'émergence de nouveaux clivages : post-matérialistes vs matérialistes⁴², ethnocentristes vs universalistes⁴³, autoritaires vs libertaires culturels⁴⁴ ou Green/alternative/libertarian vs Traditional/authoritarian/nationalist – GAL vs TAN⁴⁵.

Certains nouveaux venus ont une existence éphémère. Ainsi, l'Union démocratique pour le respect du travail – Respect voor Arbeid en Democratie (l'UDRT-RAD) naît en avril 1978 de sentiments d'inquiétude et de mécontentement parmi les petits commerçants et, dans une moindre mesure, des professions libérales. L'Union s'oppose à une fiscalité considérée comme excessive. Elle fait écho à l'éphémère Union de défense des commerçants et artisans de Poujade, qui s'est illustrée aux élections françaises de 1956⁴⁶. L'État et l'imposition sont vilipendés. Mais l'UDRT ne bénéficie d'un résultat satisfaisant qu'à Bruxelles. En 1981, elle décroche trois députés et un

⁴⁰ S. Govaert, « Deux courants socialistes flamands. 2. Doorbraak », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1071, 1985, p. 6.

⁴¹ P. Delwit, « Belgian Communism in the light of Its Vanishing (1976-1994) », *Open Journal of Political Science*, 8, 2018, p. 316-337.

⁴² R. Inglehart, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

⁴³ H. Kriesi, E. Grande, R. Lachat, M. Dolezal, S. Bornschieer, F. Frey, *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

⁴⁴ H. Kitschelt, « Left-Libertarian Parties: Explaining Innovation in Competitive Party Systems », *World Politics*, 40(2), 1988, p. 194-234.

⁴⁵ L. Hooghe, G. Marks, C. Wilson, « Does left/right structure party positions on European Integration », *Comparative Political Studies*, 35(8), 2002, p. 965-989.

⁴⁶ P. Delwit, « Les étapes du Front national. 1972-2011 », in P. Delwit (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012, p. 12.

sénateur. Mais le parti ne réussit pas à percoler et, dès 1985, l'UDRT est en recul. Elle disparaît après que son président se soit fait élire sur la liste sociale-chrétienne en 1987.

Comme dans d'autres pays, des partis écologistes déboulent dans le paysage politique. Côté francophone, Ecolo – Écologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales – est fondé comme parti à part entière en mars 1980, après plusieurs expériences électorales encourageantes en 1977, 1978 et lors des élections européennes de 1979. L'objectif primaire du parti est d'« organiser une structure d'intervention permanente sur le mode autogestionnaire et fédéraliste, afin de poser la revendication écologique sur le plan politique en termes de gestion de société »⁴⁷. Ecolo se positionne surtout comme une formation totalement neuve : neuve quant à son fonctionnement interne, neuve quant à la manière d'envisager les débats, neuve enfin quant aux questions qu'elle aborde⁴⁸. Les verts pénètrent vite les institutions parlementaires ; dès les élections législatives de 1981. Mais leurs premiers pas sont jalonnés de plusieurs crises et leurs performances électorales plafonnent. À partir des années 1990, Ecolo franchit certains caps, tout en étant soumis à un cheminement électoral peu stable, fait de hauts et bas. Une victoire est souvent suivie d'une désillusion électorale : 1991-1995, 1999-2003, 2009-2010. Mais le socle de l'électorat vert s'élargit peu à peu et Ecolo devient un partenaire avec lequel compter électoralement et politiquement. Ainsi est-il partie prenante au gouvernement fédéral entre 1999 et 2003 et depuis 2020, de même que dans l'exécutif de la Région wallonne et de la Communauté française entre 1999 et 2004, entre 2009 et 2014 et depuis 2019. S'y ajoute une présence dans la majorité bruxelloise de 2004 à 2014 et depuis 2019.

Les origines d'Agalev, le parti écologiste en communauté flamande, sont partiellement différentes de celles d'Ecolo. Elles remontent à la mise sur pied dans la province d'Anvers d'une association, Anders Gaan Leven (AGL, vivre autrement), au début des années 1970. Mouvement lancé par Luc Versteyleen, prêtre et enseignant jésuite dans la banlieue d'Anvers, le groupe fonde sa philosophie, sa réflexion et son action autour de trois valeurs principales : la solidarité, la sobriété et le silence. Comme parti, Agalev naît les 27 et 28 mars 1982, dans la foulée du scrutin victorieux de 1981⁴⁹. La courbe des performances électorales d'Agalev est quelque peu distincte de celle de son partenaire francophone. Jusqu'à la fin des années 1980, Agalev bénéficie d'une progression électorale légère. En revanche, le socle d'Agalev plafonne dans les années 1990. En 1999, les verts flamands décrochent une victoire électorale, mais elle est exceptionnelle et sera suivie d'une dramatique défaite. Quatre ans plus tard, en effet, le parti vert flamand perd tous ses sièges aux élections fédérales. Renommés Groen! – puis Groen en 2012 – à la suite de ce désastre électoral, les verts flamands maintiennent leur délégation parlementaire au Parlement flamand en 2004 et reconquièrent une représentation parlementaire fédérale dès 2007. Dans un paysage politique flamand balkanisé, Groen a du mal à exister médiatiquement et politiquement. Observons cependant que Groen connaît une légère progression à chaque scrutin depuis 2007. Néanmoins, le plafond de

⁴⁷ *La Libre Belgique*, 23 avril 1980.

⁴⁸ P. Delwit, J.-M. De Waele, *Ecolo : les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck, 1996.

⁴⁹ M.-C. Wavreille, J.-B. Pilet, « The Greens in Belgium's federal landscape », in É. van Haute (éd.), *Green Parties in Europe*, Londres, Routledge, 2016, p. 44.

10 % apparaît complexe à briser⁵⁰ et en 2019, malgré une nouvelle – petite – avancée, le résultat est vécu comme une défaite, en raison des attentes d'un score bien meilleur.

Contrairement à Ecolo, les verts flamands sont *a priori* moins à même d'être indispensables dans l'établissement d'une majorité à la Région et à la Communauté flamandes. Ils n'ont d'ailleurs été présents dans l'exécutif qu'une seule législature (1999-2004). Sur le plan fédéral, après l'expérience de 1999-2003, Groen entre dans une nouvelle majorité en octobre 2020, avec son *alter ego* francophone, les libéraux, les socialistes et les sociaux-chrétiens néerlandophones. Les verts néerlandophones se frottent aussi au pouvoir à la Région de Bruxelles-Capitale entre 2009 et 2014 et rejoignent à nouveau la majorité parlementaire en 2019.

Au début des années 1980 émergent aussi des partis d'extrême droite. Le phénomène est d'abord patent en Flandre, où se déploie le Vlaams Blok (VB). À l'origine, le Vlaams Blok est un cartel électoral, rassemblant deux partis flamingants hostiles au pacte d'Egmont : le Vlaams Nationale Partij (VNP) et le Vlaamse Volkspartij (VVP). Fondé originellement sur les questions communautaires, le Vlaams Blok modifie progressivement le centre de sa propagande vers la lutte contre l'immigration. À partir de 1984-1985, cette problématique s'impose dans ses campagnes politiques avec l'arrivée d'une nouvelle génération de dirigeants⁵¹. La progression politique et électorale du Vlaams Blok s'opère en deux temps. De 1981 à 1988, le parti d'extrême droite flamand se déploie principalement à partir de son point de gravité initial : Anvers. À compter des élections européennes de 1989, l'expansion du Vlaams Blok s'élargit. Avec 241 117 voix, le Vlaams Blok double son score de l'élection législative de 1987 et obtient un député européen. Aux élections nationales de novembre 1991, le Vlaams Blok marque les esprits. Le parti rassemble sous son nom plus de 400 000 suffrages. Il entre dans une spirale ascendante qui l'amène à 24 % des voix lors des élections régionales flamandes de 2004, au terme desquelles il se renomme Vlaams Belang. C'est un pinacle. Confronté à des dissensions internes et au développement de deux partis à droite de l'échiquier politique, la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA) et la Lijst Dedecker, le Vlaams Belang plafonne aux élections législatives de 2007 avant de connaître une chute sévère aux élections de 2010 (12,5 %) et de 2014 (5,5 %). Mais la droite radicale flamande rebondit. Après un scrutin communal encourageant en octobre 2018, partiellement au détriment de la N-VA⁵², le Vlaams Belang marque une nouvelle fois les esprits en mai 2019, en décrochant 18,5 % des suffrages et dix-huit sièges.

En Communauté française, c'est à la charnière des années 1984 et 1985 qu'une dynamique s'enclenche. Surfant sur le résultat du Front national français aux élections européennes de 1984, Daniel Féret, ancien militant libéral, fonde le Front national (FN). Son écho originel est ténu. Au scrutin législatif de 1985, le FN récolte 0,5 % des suffrages en Région bruxelloise. Deux ans plus tard, le parti a pénétré certains quartiers bruxellois et progresse au scrutin législatif. Mais cet enracinement

⁵⁰ C. Close, P. Delwit, « Green Parties and Elections », in É. van Haute (éd.), *Green Parties in Europe*, Londres, Routledge, 2016, p. 242.

⁵¹ C. Mudde, *The ideology of the Extreme Right*, Manchester, Manchester University Press, 2000, p. 87 et s.

⁵² P. Delwit, « La N-VA et les élections d'octobre 2018 : des aspirations contrariées », *Cahiers du Cevipol*, 2, 2019, p. 1-34.

trouve surtout un premier aboutissement lors du scrutin communal de 1988. Le FN y enlève son premier conseiller communal dans la commune de Molenbeek. Cette progression est corroborée aux premières élections régionales bruxelloises. Le FN atteint 3,3 % des suffrages. Cette avancée n'est pas sans conséquence dans le parti : elle génère des tensions internes, donnée qui s'avère structurelle par la suite. Tout au long de son parcours, le Front national connaît moult scissions d'autant plus surprenantes que le parti se donne à voir comme une coquille presque vide⁵³. Mais, sous l'angle électoral, le FN obtient occasionnellement des scores appréciables, singulièrement dans le Hainaut : à l'élection communale de 1994, aux élections fédérales de 1995, de 2003 et de 2007, ou lors du scrutin régional de 2004. Miné par de multiples fractures internes dans un parti au format pourtant réduit, le FN rend peu à peu à l'âme. La décision de justice de 2012 qui lui interdit, après une action de Marine Le Pen, d'utiliser le nom Front national et l'abréviation FN est le coup de grâce. Plusieurs petites organisations de droite radicale voient le jour mais sans succès notable.

Deux autres expériences, marquées du sceau d'un positionnement de droite ethnocentriste, interviennent dans la période contemporaine : le Parti populaire (PP) et les Listes Destexhe. Le Parti populaire voit le jour en 2009 à l'initiative de Mischaël Modrikamen et Rudy Aernoudt. Ultralibéral sur le plan socio-économique et ethnocentrique, le parti ne réussit pas la percée escomptée au scrutin anticipé de 2010. Après une *refondation* plus ethnocentrique encore, le PP échoue en 2014 dans sa volonté de bouger les lignes à la droite du spectre francophone. Pour autant, son score n'est pas marginal : 4,3 %. En 2019, il est concurrencé dans le segment de droite radicale, non seulement par un nombre important de listes dissidentes du FN ou du PP (Nation, Agir, Wallonie d'abord...), mais aussi par un nouvel acteur, les Listes Destexhe. Établies par l'ancien parlementaire du MR Alain Destexhe, les Listes Destexhe échouent également à percer de manière significative dans l'espace francophone lors du scrutin de 2019. Alain Destexhe en tire immédiatement les conséquences et jette l'éponge. Après trois tentatives infructueuses, Mischaël Modrikamen fait de même et le PP se dissout. Une forte asymétrie est ainsi à l'œuvre entre la force du Vlaams Belang en Flandre et la faiblesse sinon l'évanescence des droites radicales dans l'espace francophone. Gardons néanmoins à l'esprit que d'un point de vue électoral, cette faiblesse est moins notable qu'il n'y paraît en additionnant le score de toutes les formations concernées : 6,2 % en Wallonie.

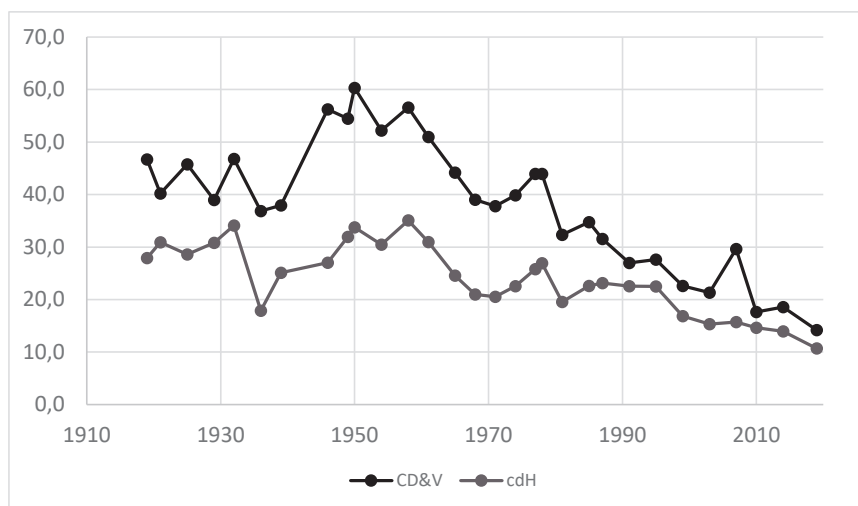
Nous l'avons relevé, l'élection de 1999 semble avoir clos un cycle, celui de la longue période de dominance des partis sociaux-chrétiens. De 1884 à cette date, la famille catholique/sociale-chrétienne n'a été absente des responsabilités ministérielles que pendant sept ans. Plus largement, il ferme la domination électorale socialiste et sociale-chrétienne. En 1999, pour la première fois sous le suffrage universel, les libéraux (24,4 %) devancent – largement – les sociaux-chrétiens (20,0 %) et les socialistes (19,4 %). En Flandre même, le CVP est devancé par le VLD aux élections législatives. Le total des voix sociales-chrétiennes et socialistes passe – nettement – sous la barre des 50 %.

⁵³ P. Delwit, « The Belgian National Front and the question of Power », in P. Delwit, Ph. Poirier (éds), *The Extreme Right Parties and power in Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 141-166.

Pour les sociaux-chrétiens, ce résultat est un aller sans retour. À la brève exception du cartel électoral CD&V-N-VA de 2004 à 2008, les sociaux-chrétiens néerlandophones ne récupéreront jamais la mise d'avant 1999. Malgré un changement d'appellation, une identification toujours plus flamande ou l'éphémère popularité d'Yves Leterme, les sociaux-chrétiens flamands sont engagés dans un déclin qui semble inexorable. En 2019, ils atteignent un score plancher de 14,2 % en Flandre.

Côté francophone, le parallèle est frappant. En dépit de l'adoption du *Manifeste de l'humanisme démocratique*⁵⁴ et du changement de nom, les sociaux-chrétiens francophones enregistrent aussi une descente aux enfers électorale saisissante : à peine 10,7 % des suffrages en Wallonie en 2019 (figure 1).

Figure 1. Évolution des résultats électoraux du cdH (Wallonie) et du CD&V (Flandre) de 1919 à 2019



Source : Données du ministère de l'Intérieur. Calcul de Pascal Delwit pour l'agrégation au niveau de la Flandre et de la Wallonie.

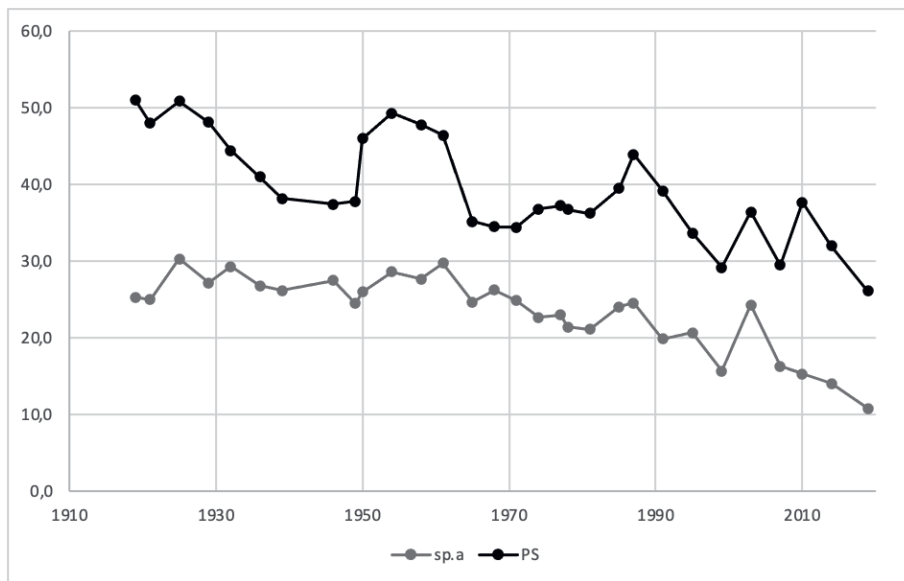
En dynamique, l'observation est plus nuancée pour les socialistes. Après le cinglant revers électoral de 1999, PS et sp.a rebondissent au début du XXI^e siècle. Pour le sp.a, qui se renomme Vooruit en mars 2021, c'est néanmoins bref. Déserté par les catégories populaires salariées⁵⁵, les socialistes flamands encourent un déclin linéaire après 2003 pour aboutir à un plancher historique en 2019 (10,8 % des suffrages) et à une valse des présidences : Patrick Janssens de 1999 à 2003, Steve Stevaert de 2003 à 2005, Johan Vande Lanotte de 2005 à 2007, Caroline Gennez de 2007 à 2011, Bruno Tobbacq de 2011 à 2015, John Crombez de 2015 à 2019 et, depuis 2019, Conner Rousseau.

⁵⁴ P. Delwit, « Le Parti social-chrétien : jalons d'un futur incertain », in P. Delwit (éd.), *Le Parti social-chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 25.

⁵⁵ G. Van Hamme, « Le dilemme géographique des partis sociaux-démocrates : l'exemple des partis socialistes en Belgique », *Cybergeo, European Journal of Geography*, 2010, p. 3-20.

L'analyse est distincte pour son *alter ego* francophone. Le Parti socialiste a su conserver un socle important d'électeurs des catégories populaires salariées⁵⁶. Sa courbe des années 2000 est inconstante, faite de hauts – 2003 et 2010 – et de bas – 2007 et 2014. En 2019, comme pour le sp.a, le cdH et le CD&V, le résultat du PS est très mauvais, le fixant à un plancher historique : 26,1 % en Wallonie (figure 2).

Figure 2. Évolution des résultats électoraux du PS (Wallonie) et du sp.a (Flandre) de 1919 à 2019



Source : Données du ministère de l'Intérieur. Calcul de Pascal Delwit pour l'agrégation au niveau de la Flandre et de la Wallonie.

Les libéraux ne dévoilent pas non plus un mouvement d'ensemble clair. Après avoir atteint un pinacle en 2003, le libéralisme flamand vit un spectaculaire renversement de tendance, aggravé par certains choix hasardeux, comme celui de faire chuter le gouvernement au printemps 2010. Sans être au plus bas, le résultat de 2019 ramène l'Open VLD à une performance préalable à celle de la mue en PVV-PLP et à la moitié de ce que le parti a obtenu lors du scrutin de 2003.

Moins affecté par la concurrence d'un parti conservateur, le MR peut faire valoir un socle plus stable mais il connaît lui aussi des hauts – 2003, 2007, 2014 – et des bas – 2010, 2019. Depuis 1999, toutefois, les libéraux sont sans discontinuité membres de la majorité parlementaire et donc dans l'exercice des responsabilités, avec la capacité de décrocher le poste de Premier ministre régulièrement : Guy Verhofstadt (1999-2008), Charles Michel (2014-2019), Sophie Wilmès (2019-2020) et depuis octobre 2020, Alexander De Croo.

⁵⁶ L. Van Molle, « La peur du rouge dans le monde paysan », in P. Delwit, J. Gotovich (éds), *La Peur du rouge*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996, p. 27-38.

Au début du *xxi*^e siècle, un événement important intervient en Flandre : l'implosion de la Volksunie. Traversé depuis plusieurs années par une crise existentielle et un conflit entre ses ailes conservatrice et libertaire, le parti nationaliste flamand doit prendre acte que ce qui unit est désormais moins fort que ce qui divise. Les tensions se sont exacerbées sur la question de l'attitude à adopter envers la réforme de l'État de 2000-2001. *In fine*, les membres sont invités à trancher. Aucune des options en présence n'atteint les 50 % des voix nécessaires pour conserver le nom du parti. Quarante-sept ans après sa naissance, la Volksunie disparaît, donnant naissance à deux formations : la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA), conservatrice sur le pan socio-économique, ethno-centrique et indépendantiste⁵⁷, et Sociaal Progressief Internationaal Regionalistisch Integraal-democratisch en Toekomstgericht (Spirit), libéral-social⁵⁸. En parallèle, de nombreuses personnalités opèrent des reclassements individuels : Fons Borginon, Patrick Vankrunkelsven, Sven Gatz, Annemie Van de Casteele, Bart Somers ou Vincent Van Quickenborne à l'Open VLD ; Johan Sauwens au CD&V ; Bert Staes à Agalev.

Spirit et ses avatars successifs disparaissent vite pour finalement se fondre dans Groen. En revanche, la N-VA s'impose spectaculairement dans le paysage politique flamand au scrutin anticipé de 2010. Depuis, avec un pic en 2014 – 32,5 % – et malgré un ressac aux communales de 2018 et aux fédérales de 2019 (25,5 %), la N-VA est le premier parti flamand et belge.

Après la disparition du Parti communiste de l'arène parlementaire en 1985, plus aucun parti de gauche radicale ne parvient à conquérir un siège à la Chambre ou au Sénat ; pas plus dans les parlements régionaux. Vingt-neuf ans plus tard, le Parti du travail de Belgique – Partij van de arbeid (PTB-PVDA) change cette donne.

Né en 1979, issu d'AMADA-TPO (Alle macht aan de arbeiders – Tout le pouvoir aux ouvriers) créé en 1970, le PTB-PVDA est alors un parti maoïste, qui porte haut et fort les idées et principes du marxisme-léninisme. Sans aura électorale au *XX*^e siècle, le Parti du travail peut néanmoins faire valoir une certaine influence dans quelques secteurs syndicaux, dans la lutte antiraciste et à travers son réseau de maisons médicales, Médecine pour le peuple. Au début du *xxi*^e siècle, dans le cadre d'une certaine lutte de générations, le PTB-PVDA modifie drastiquement son canevas communicationnel et son approche politique⁵⁹. Empruntant certaines démarches du Socialistische Partij hollandais et du *populisme de gauche* tout en conservant un modèle de parti centralisé, le PTB-PVDA engrange de premiers succès d'estime aux scrutins régionaux de 2009 et fédéral de 2010. Ceux-ci sont confirmés aux élections communales de 2012 et, en 2014, le PTB-PVDA franchit une étape inédite dans son histoire : il décroche deux députés fédéraux, deux députés régionaux wallons et quatre à Bruxelles. Depuis, la dynamique s'est approfondie tant dans les milieux syndicaux qu'à l'échelle politique. Au triple de scrutin de 2019, le Parti du travail frappe les imaginations par sa

⁵⁷ B. Wauters, N. Bouteca, « Van Volksunie (VU) naar Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA): Een analyse van de ideologische opvattingen van hun partijleden », *Res Publica*, 58(3), 2016, p. 317-337 ; I. Adam, K. Deschouwer, « Nationalist Parties and Immigration in Flanders: From Volksunie to Spirit and N-VA », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42(8), 2016, p. 1290-1303.

⁵⁸ P. Delwit, É. van Haute, « L'implosion et la fin d'un parti : la Volksunie », *L'Année sociale 2001, 2002*, p. 13-24.

⁵⁹ P. Delwit, *PTB. Nouvelle gauche, vieilles recettes*, Liège, Luc Pire, 2014.

percée dans les trois régions du pays. Il a désormais des élus à tous les niveaux, faisant notamment valoir douze élus sur cent cinquante à la Chambre des représentants et, fait fondamental, le financement public afférent, donnant au parti des moyens spectaculairement inédits dans son histoire.

Quelques mutations dans les partis et dans le système de partis

L'entrée dans le XXI^e siècle a donc considérablement modifié le système des partis et la situation de nombreux partis. Bien évidemment, il convient d'y ajouter les exigences accrues des citoyens, les transformations accélérées des sociétés et plus d'attentes participatives.

L'affirmation présidentielle et l'affaïssement des adhérents

À l'intérieur des partis, la demande de participation accrue des adhérents n'a été que faiblement rencontrée⁶⁰. Dans les faits, c'est même presque systématiquement une vue de l'esprit. Certes, les structures intermédiaires des partis ont perdu de l'influence – parfois beaucoup – au profit d'une relation supposée plus *directe* entre le *centre* et les militants. Mais le fait marquant n'est pas un engagement accru des adhérents mais, au contraire, un renforcement du centre, sinon de l'ultracentre du parti.

L'élément le plus épinglé de cette transformation est le passage à l'élection directe du président du parti par les membres. En Belgique, le PSC l'a inauguré. Par la suite, le PRL l'a introduit dans sa réforme statutaire en septembre 1987, le VLD en novembre 1992, le CVP en 1993, le SP en décembre 1995 et le PS en mars 1997. Pour Ecolo et Groen, les présidents sont aussi élus au suffrage des membres lors d'une Assemblée générale, à laquelle tous les adhérents peuvent prendre part. Et à la N-VA, le président du parti est également désigné par les membres. Parmi les partis parlementaires, seuls le PTB-PVDA et le Vlaams Belang procèdent différemment désormais.

Pour autant, et de nombreuses contributions dans ce livre en portent témoignage, la mesure n'est ni un gage de participation ni un sésame pour la compétition. Nombre d'élections à la présidence sont en vérité des plébiscites sous la forme de candidatures uniques ou d'une compétition asymétrique – deux ou plusieurs candidatures mais avec une personnalité qui s'impose d'évidence. Dans les faits, la présidentialisation

⁶⁰ C. Close, C. Kelbel, É. van Haute, « What Citizens Want in Terms of Intra-Party Democracy: Popular Attitudes towards Alternative Candidate Selection Procedures », *Political Studies*, 65(3), 2017, p. 646-664.

des partis s'est considérablement renforcée⁶¹ et le contrôle sur le président spectaculairement affaibli.

L'élection des présidents au suffrage des membres ambitionne de redynamiser la participation mais aussi de (re)valoriser le rôle et la fonction de membre de parti, alors même que le déclin de l'adhésion partisane est épinglé par plusieurs chercheurs⁶². La Belgique n'échappe pas au phénomène. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, PSC-CVP et PSB-BSP ont adopté le principe de l'adhésion directe de leurs membres alors que prévalait jusqu'alors l'entrée via les organisations du pilier. Ces deux partis sont néanmoins restés des partis d'intégration sociale. Globalement, le nombre de membres a crû en Belgique jusqu'aux années 1980. Pendant longtemps, socialistes et sociaux-chrétiens se sont taillé la part du lion. Mais, dans les années 1980, la croissance des effectifs de ces formations s'interrompt et un processus d'érosion s'entame. En 1985, CVP, PSC, PS et SP comptaient ensemble 452 035 affiliés. Quinze ans plus tard, on ne recense plus que 233 515 membres socialistes et sociaux-chrétiens. Et en 2019, le total n'est plus que de 137 182 membres (tableau 5).

L'évolution chez les libéraux est différente. Peu fournis jusqu'au réaligement de 1961, PLP et PVV ont essayé d'édifier une organisation partisane plus solide et un socle d'adhérents plus consistant. Dans les années 1990, Guy Verhofstadt a par ailleurs voulu transformer le PVV en grand *parti populaire* et a créé une dynamique favorable à l'adhésion. Mais, tant au MR qu'à l'Open VLD, le processus s'est enrayé et les deux partis libéraux ont aussi connu un déclin de leurs effectifs dans la période contemporaine.

Au-delà des trois familles historiques, certains partis ont pu connaître un nombre conséquent de membres. Au Parti communiste, par exemple, le total a culminé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale mais les effectifs se sont affaïssés rapidement pour se stabiliser entre 10 et 15 000 affiliés pendant plusieurs années et s'effondrer dans les années 1980. La Volksunie était aussi un parti où l'adhésion s'est montrée consistante. De quelques milliers d'adhérents lors de sa naissance, le parti a attiré jusqu'à 52 000 membres avant de subir aussi une érosion dans les années précédant sa disparition. La N-VA, principal parti qui lui a succédé et aujourd'hui premier parti belge, a atteint un plafond en 2018 avec plus de 45 000 affiliés.

Qu'en est-il des partis les plus récents ? Au sein des partis verts, le total des adhérents n'a jamais été impressionnant. Il n'a pas non plus connu une évolution linéaire : le total a augmenté ou décru au gré des vents porteurs ou contraires. Dans le courant du XXI^e siècle, il se situe, tant pour Ecolo que pour Groen, dans une fourchette entre 5 et 10 000 affiliés. Au Vlaams Belang, un summum a été atteint en 2006 avec plus de 25 000 inscrits. Depuis, l'extrême droite flamande a reflué en la matière. Le total de ses affiliés se situe désormais dans une fourchette entre 18 et 20 000. On notera enfin

⁶¹ W. Cross, J.-B. Pilet, « Parties, Leadership Selection, and Intra-Party Democracy », in W. Cross, J.-B. Pilet (éds), *The politics of party leadership. A Cross-National perspective*, Oxford, Oxford University Press, 2016, p. 166.

⁶² P. Delwit, « Still in Decline? Party Membership in Europe », in É. van Haute (éd.), *Party Membership in Europe: Exploration into the anthills of party politics*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 25-42 ; I. Van Biezen, P. Mair, Th. Poguntke, « Going, going, ... gone? The decline of party membership in contemporary Europe », *European Journal of Political Research*, 51(1), 2012, p. 24-56 ; P. Whiteley, « Is the Party Over? The Decline of Party Activism and Membership across the Democratic World », *Party Politics*, 17(1), 2011, p. 21-44 ; É. van Haute, A. Gauja (éds), *Party Members and Activists*, Londres, Routledge, 2015.

la montée en puissance contemporaine du Parti du travail, qui fait désormais valoir 20 000 inscrits.

Au final, la situation prévalant dans les partis belges est conforme aux constats posés sur le déclin tendanciel de l'adhésion aux partis. Celui-ci concerne au premier chef les grands partis de communauté historiques. Les piliers se désintègrent et, conséquemment, l'adhésion fondée sur l'appartenance communautaire disparaît. En vérité, il est de plus en plus difficile d'appréhender les partis historiques au prisme de la démocratie consociative⁶³. En revanche, les partis contemporains sont moins affectés. Les verts ou l'extrême droite n'ont jamais eu les atours de partis d'intégration sociale et ne se sont jamais vraiment légitimés par la masse de leurs adhérents. Même la N-VA, qui a tout de même crû jusqu'à 45 000 affiliés, plafonne et n'a pas atteint le niveau de la Volksunie, un parti bien moins imposant qu'elle en termes électoraux.

Le constat posé à l'échelle européenne est ainsi corroboré à l'échelle belge. En nombres absolus, les effectifs partisans ont augmenté jusqu'à la fin des années 1990. Depuis, le nombre d'électeurs en Belgique membres d'un parti politique a décliné. En 1950, le total s'élevait à environ 290 000 ; en 1970 à 500 000 ; en 1990 à 545 000 ; en 2009, il ne s'élevait qu'à 386 000 et, dix ans plus tard, à 320 000.

Ce déclin est plus saisissant encore ramené à des termes relatifs. En effet, dans le temps, la base de recrutement s'est élevée. Si on ne prend que les inscrits aux élections nationales (qui ne comprennent pas les ressortissants non belges), le total s'élevait à 5 635 452 citoyens en 1949, année de la première participation des femmes aux élections législatives. Ensuite, il s'est élevé à 6 271 240 électeurs en 1971, 7 144 884 en 1991, 7 767 552 en 2010 et 8 167 709 en 2019. Le rapport du nombre de membres au total des électeurs inscrits est donc passé de 5,14 % en 1949 à 7,97 % en 1971, 7,62 % en 1991, 4,96 % en 2010 et s'est fixé à 3,91 % en 2019. Moins d'un Belge sur vingt-cinq est membre d'une formation politique.

Une fragmentation extrêmement forte

Depuis quinze ans, la fragmentation du système de partis à l'échelle fédérale ou des entités fédérées s'est à nouveau approfondie. L'indice de fragmentation et le nombre effectif de partis l'illustrent. L'indice de fragmentation mesure la dispersion électorale à l'aune de la distribution en voix. Mis au point par le politologue Douglas Rae⁶⁴, l'indice de fragmentation se calcule par la somme de proportion de votes au carré de chaque parti. L'indice est égal à 1 moins cette proportion. Plus le chiffre est proche de 1, plus le système est fragmenté. Plus il est proche de 0, moins le système politique est fragmenté. Depuis l'élection de 1965, nous l'avons noté, la fragmentation s'est accrue. En 1961, l'indice de fragmentation s'élève à 0,68. Lors du *scrutin de rupture* de 1965, il grimpe à 0,75. En 1968, il franchit déjà 0,81 et sa croissance se poursuit. En 2019, l'indice de

⁶³ É. van Haute, B. Wauters, « Do Characteristics of Consociational Democracies Still Apply to Belgian Parties? », *Politics of the Low countries*, 1(1), 2019, p. 6-26.

⁶⁴ D. Rae, « A note on the fractionalization of some European Party Systems », *Comparative Political Studies*, 1(3), 1968, p. 413-418.

Tableau 5. Nombre de membres des partis

	Groen	Ecolo	Vooruit (sp.a)	PS	PSB- BSP	CD&V	cdH	OPEN VLD	MR	PLP- PVV	VU	DeFI	N-VA	Spirit	Vlaams Belang	PCB	PTB- PVDA
1945																87 892	
1950					127 158	71 679	27 481			36 867						24 360	
1955					153 014	182 638	60 915									14 265	
1960					199 000	153 445	58 997									11 589	
1965					192 403	100 365				89 882	12 630					14 320	
1970					224 950	107 945	39 336			77 654	36 326	10 990				10 553	
1975					253 535	120 730	52 042	43 794	42 000		52 420					9 600	
1980			113 922	154 798		125 141	57 904	58 625	47 233		49 563	10 200			1 231	8 135	
1985	959	959	108 223	140 462		115 633	41 388	73 631	73 727		50 877				3 698	5 446	
1990	2 130	1 212	94 760	129 586		131 719	31 599	71 051	35 324		40 779				3 452		
1995	3 985	2 367	80 582	117 553		108 616	30 569	79 561	35 463		15 637				9 322	600	396
2000	6 171	4 050	67 643	103 079		103 535	21 262	80 139	38 700		15 624				17 167		1 254
2005	5 405	3 051	60 842	81 491		84 173	25 125	71 763	30 630				9 424	4 387	21 942		2 251
2010	5 000	10 032	49 322	97 254		70 196	26 027	66 662	33 056				15 799		19 528		3 939
2015	7 519	4 457	43 235			53 388	16 479	62 260	25 114				41 544		17 789		9 922
2019	11 954	5 935	34 522	48 139		44 332	10 159	56 100					44 661		18 404		20 275

Source : Données collectées par Pascal Delwit auprès des secrétariats des partis et des centres d'archives de ces derniers ; É. van Haute, MAPP Dataset – Belgium [Data set]. Zenodo, 2017. <http://doi.org/10.5281/zenodo.1019521>.

fragmentation atteint un plafond historique : 0,91. Depuis une quinzaine d'années, tant la volatilité électorale que la fragmentation se sont accrues dans la grande majorité des pays européens, transformant les systèmes de partis⁶⁵. Néanmoins, 0,91 est l'un des taux les plus élevés que nous puissions observer en Europe.

L'émiettement de la distribution des suffrages affecte la représentation parlementaire. Le nombre effectif de partis le révèle. Mis au point par Markku Laakso et Rein Taagepera, cet indice vise à mesurer le nombre de partis présents dans l'enceinte parlementaire et leur poids parlementaire⁶⁶. Pour calculer le nombre effectif de partis sur le plan parlementaire, on additionne le nombre de sièges de chaque parti rapporté au nombre total de sièges au carré. L'indice est égal à 1 divisé par ce total. Plus le chiffre est élevé, plus le paysage politique est fragmenté. Comme le montre le tableau 6, l'éclatement à la Chambre a atteint un nouveau plafond suite au scrutin de mai 2019. Le nombre effectif de partis s'établit désormais à 9,69, un total là aussi parmi les plus élevés en Europe.

Tableau 6. Évolution de l'indice de fragmentation et du nombre effectif de partis en Belgique de 1946 à 2019

	Indice de fragmentation	Nombre effectif de partis
1946	0,69	2,91
1949	0,69	2,75
1950	0,64	2,49
1954	0,67	2,63
1958	0,64	2,45
1961	0,68	2,69
1965	0,75	3,59
1968	0,81	4,97
1971	0,81	5,90
1974	0,84	5,80
1977	0,82	5,21
1978	0,87	6,77
1981	0,89	7,62
1985	0,88	7,00
1987	0,88	7,13
1991	0,90	8,41
1995	0,89	8,03

⁶⁵ E. Vincenzo, A. Chiamonte, « Explaining the impact of new parties in the Western European party systems », *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 29(4), 2019, p. 490-510.

⁶⁶ M. Laakso, R. Taagepera, « Effective number of Parties: A Measure with Application to West Europe », *Comparative Political Studies*, 12, 1979, p. 3-27.

	Indice de fragmentation	Nombre effectif de partis
1999	0,90	9,05
2003	0,89	7,03
2007	0,89	7,91
2010	0,90	8,71
2014	0,89	7,82
2019	0,91	9,69

Source : Données du ministère de l'Intérieur. Calcul effectué par Pascal Delwit.

L'une des conséquences de cette dispersion de plus en plus forte de la représentation parlementaire et de l'égalisation des forces politiques est la difficulté de former une majorité parlementaire, *a fortiori* si elle s'agence à la volonté de voter des lois spéciales⁶⁷ ou des modifications de la Constitution⁶⁸.

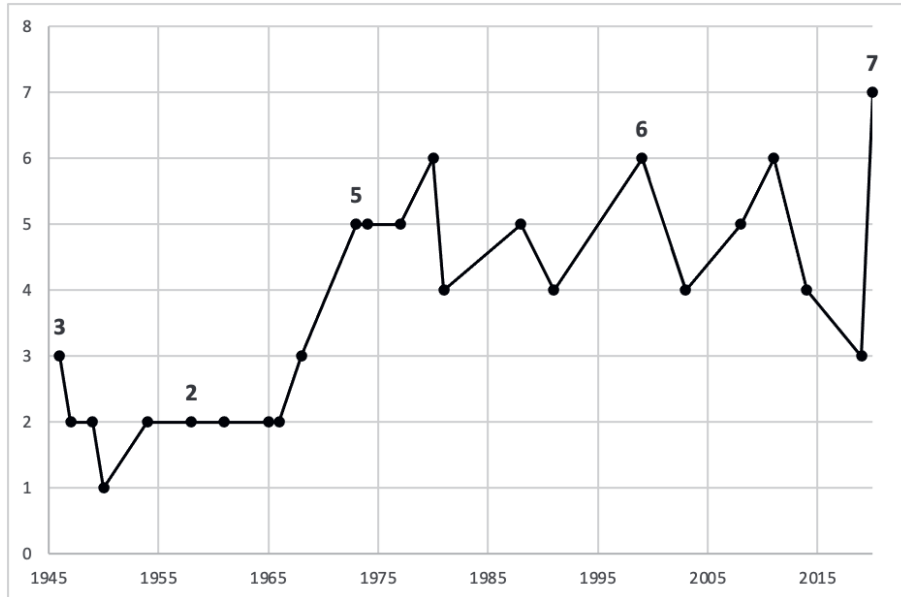
Depuis le scrutin de 2007, le temps nécessaire pour établir une majorité parlementaire à l'échelle fédérale est extrêmement long. Certes, ce n'est pas à proprement parler nouveau. En 1987, le scrutin législatif était intervenu le 13 décembre et un gouvernement n'avait reçu la confiance que 148 jours plus tard. Mais, depuis 2007, la longueur est systématique : 194 jours après le scrutin de 2007, 541 jours après celui de 2010, 139 jours après celui de 2014 et 493 jours après celui de 2019. Il en résulte de longues séquences de gouvernement en affaires courantes. Du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2020, le gouvernement fédéral a été en affaires courantes pendant 1 246 jours, soit un peu moins de 24 % du temps.

La fragmentation et l'implosion des partis politiques nationaux ont aussi pour effet d'augmenter tendanciellement le total des partis présents dans la majorité parlementaire⁶⁹. Alors que jusqu'au début des années 1960, le nombre oscille de deux à trois, il s'élève progressivement à partir de cette décennie. Le 1^{er} octobre 2020, le gouvernement De Croo atteint un record : sept partis le composent (figure 3).

⁶⁷ Pour être adoptée, une loi spéciale nécessite une majorité de deux tiers et une majorité dans chaque rôle linguistique.

⁶⁸ Pour être adoptée, une modification de la Constitution nécessite une majorité de deux tiers.

⁶⁹ D.-L. Seiler, *Qu'est-ce que l'Europe ?* Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2014, p. 112.

Figure 3. Évolution du nombre de partis dans la majorité parlementaire

Source : Calcul de Pascal Delwit sur la base des données du ministère de l'Intérieur.

À l'échelle fédérale, le système de partis et les partis sont donc sous tension et sous pression.

Conclusion

Nous l'avons vu, le système belge de partis évolue grandement au gré d'une série de changements sociétaux majeurs, passant d'un modèle bipartisan à un multipartisme particulièrement fragmenté. Une première évolution intervient avec le changement des règles électorales. La démocratisation progressive du droit de vote à partir de la fin du XIX^e siècle et, en sus, l'adoption du scrutin proportionnel en lieu et place du scrutin majoritaire permettent l'éclatement du duopole catholique et libéral. De nouveaux partis sont représentés, à commencer par le POB-BWP et, progressivement, un nombre croissant d'autres formations plus petites.

Cette ouverture marque en fait l'importance grandissante des clivages possédants/travailleurs et linguistique dans la société, jouxtant désormais le clivage philosophique qui prévalait jusqu'alors. La *question sociale* s'est imposée tandis qu'émergent les premières revendications linguistiques flamandes. L'évolution de la saillance des clivages dans le temps est un deuxième élément qui détermine les transformations du paysage politique. Alors que le clivage philosophique perd en importance après le pacte scolaire, celle du clivage linguistique croît continuellement au point de bouleverser

profondément le système partisan dans la seconde moitié du xx^e siècle. Ayant déjà fragilisé de manière précoce l'unité des partis, ces derniers n'ont pu résister aux tensions internes et à la concurrence de nouveaux acteurs communautaires. On assiste à la scission des partis nationaux, augmentant de fait le nombre de partis représentés et menant aussi à des repositionnements idéologiques. Au tournant des années 1980, de nouveaux clivages apparaissent et avec eux, des offres politiques écologistes et d'extrême droite.

L'évolution continue de la société a donc mené à de multiples reconfigurations du paysage politique, avec comme résultat un nombre de partis représentés et une fragmentation électorale tous deux croissants. Aujourd'hui, cette évolution a atteint un sommet sur ces deux indicateurs, au point de compliquer de manière systémique la formation de l'exécutif fédéral. Fait nouveau et majeur de l'histoire, la hiérarchie des partis est bouleversée. La N-VA est devenue la première force politique de Flandre tandis que les trois familles politiques socialiste, libérale et sociale-chrétienne ne parviennent plus à représenter, à elles seules, la majorité des électeurs du pays.

Enfin, une troisième évolution fondamentale est à retenir dans l'organisation interne des partis et de leurs rapports avec les citoyens. Si les partis ne rassemblaient au départ qu'un nombre très limité d'individus, l'ouverture du système partisan et le mouvement de démocratisation du politique amènent à une importance croissante des partis, en particulier pour les socialistes et sociaux-chrétiens. Rapidement, la société s'organise en piliers. Une multitude d'organisations en lien avec les partis créent de véritables mondes qui s'opposent et qui accompagnent les citoyens de la naissance à la tombe. À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, la fin de l'adhésion indirecte aux partis politiques ne les empêche pas d'attirer de nouveaux membres. Pour autant, dans les années 1980, une décrue s'amorce et se poursuit, en parallèle, avec la désintégration progressive des piliers. Cette évolution, qui n'est pas propre au cas belge, ravive une série de questions à propos de la participation des citoyens à la vie politique dans un contexte, où, paradoxalement, les initiatives de démocratie participative se multiplient.

Bibliographie

Adam I., Deschouwer K., « Nationalist Parties and Immigration in Flanders: From Volksunie to Spirit and N-VA », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42(8), 2016, p. 1290-1303.

Close C., Kelbel C., van Haute É., « What Citizens Want in Terms of Intra-Party Democracy: Popular Attitudes towards Alternative Candidate Selection Procedures », *Political Studies*, 65(3), 2017, p. 646-664.

Close C., Delwit P., « Green Parties and Elections », in van Haute É. (éd.), *Green Parties in Europe*, Londres, Routledge, 2016, p. 241-264.

Congrès libéral de Belgique, Séance du 14 juin 1846, Bruxelles, 1846.

Conway M., « Building the Christian City: Catholics and Politics in inter-war Francophone Belgium », *Past and Present*, 128, 1990, p. 117-151.

- Cross W., Pilet J.-B., « Parties, Leadership Selection, and Intra-Party Democracy », in Cross W., Pilet J.-B. (éds), *The politics of party leadership. A Cross-National perspective*, Oxford, Oxford University Press, 2016.
- Delwit P., « La N-VA et les élections d'octobre 2018 : des aspirations contrariées », *Cahier du Cevipol*, 2, 2019, p. 1-34.
- Delwit P., « Belgian Communism in the light of Its Vanishing (1976-1994) », *Open Journal of Political Science*, 8, 2018, p. 316-337.
- Delwit P., « Naissance et transformations du libéralisme politique en Belgique (1830-2016) », in Delwit P. (éd.), *Du Parti libéral au MR. 170 de libéralisme en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017, p. 161-197.
- Delwit P., « Les libéraux belges et les élections », in Delwit P. (éd.), *Du Parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017, p. 159-198.
- Delwit P., *Les Gauches radicales en Europe. XIX^e-XXI^e siècles*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016.
- Delwit P., *PTB. Nouvelle gauche, vieilles recettes*, Liège, Luc Pire, 2014.
- Delwit P., « Socialist Parties in Belgium », in De Waele J.-M., Escalona F., Viera M. (éds), *The Palgrave Handbook of the Social Democracy in the European Union*, Londres, Palgrave, 2013, p. 51-68.
- Delwit P., *La Vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012.
- Delwit P., « Les étapes du Front national. 1972-2011 », in Delwit P. (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012, p. 11-36.
- Delwit P., « Still in Decline? Party Membership in Europe », in van Haute É. (éd.), *Party Membership in Europe: Exploration into the anthills of party politics*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 25-42.
- Delwit P., « The Belgian National Front and the question of Power », in Delwit P., Poirier Ph. (éds), *The Extreme Right Parties and power in Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 141-166.
- Delwit P., « Le Parti social-chrétien : jalons d'un futur incertain », in Delwit P. (éd.), *Le Parti social-chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 9-30.
- Delwit P., van Haute É., « L'implosion et la fin d'un parti : la Volksunie », *L'Année sociale 2001, 2002*, p. 13-24.
- Delwit P., « Du Parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », in Delwit P. (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 179-197.
- Delwit P., « Des "Golden Sixties" électorales pour le PCB ? », *Cahiers marxistes*, 222, 2002, p. 25-40.
- Delwit P., De Waele J.-M., Magnette P. (éds), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- Delwit P., « Le parti et le gouvernement. Les socialistes de la libération aux Golden Sixties », in Delwit P., Le Paige H. (éds), *Les Socialistes et le pouvoir. Gouverner pour réformer*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 221-258.
- Delwit P., De Waele J.-M., *Ecolo : les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck, 1996.
- Dujardin V., Delcorps V. (éds), *FDF. 50 ans d'engagement politique*, Bruxelles, Racine, 2014.
- Dumoulin M., *L'Entrée dans le xx^e siècle*, Bruxelles, Le Cri, 2010.
- Durand J.-D., *L'Europe de la démocratie chrétienne*, Bruxelles, Complexe, 1995.
- Eyskens G., *Mémoires*, Bruxelles, CRISP, 2012.
- Gérard E., « Du Parti catholique au PSC-CVP », in Dewachter W. et al. (éds), *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du Parti social-chrétien*, Bruxelles, Duculot, 1996, p. 11-32.
- Govaert S., « Deux courants socialistes flamands. 2. Doorbraak », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1071, 1985.
- Gotovitch J., *Du rouge au tricolore : les communistes belges de 1939 à 1944 : un aspect de l'histoire de la Résistance en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1992.

- Hooghe L., Marks G., Wilson C., « Does left/right structure party positions on European Integration », *Comparative Political Studies*, 35(8), 2002, p. 965-989.
- Ingelhart R., *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
- Kitschelt H., « Left-Libertarian Parties: Explaining Innovation in Competitive Party Systems », *World Politics*, 40(2), 1988, p. 194-234.
- Kriesi H., Grande E., Lachat R., Dolezal M., Bornschieer S., Frey F., *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- Laakso M., Taagepera R., « Effective number of Parties: A Measure with Application to West Europe », *Comparative Political Studies*, 12, 1979, p. 3-27.
- Lechat B., *Ecolo. De la démocratie comme projet, tome 1 : 1970-1986. Du fédéralisme à l'écologie*, Bruxelles, Étopia, 2014.
- Lefèvre P., « Le Rassemblement wallon au gouvernement : défi au gouvernement ou défi au parti ? », *Res Publica*, 3, 1977, p. 391-406.
- Lipset S.-M., Rokkan S., *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.
- Lijphart A., *The Politics of Accommodation. Pluralism and Democracy in the Netherlands*, Berkeley, University of California Press, 1968.
- Luyten D., Magnette P., « L'idée du parlementarisme en Belgique », in Gubin É., Nandrin J.-P., Gerard E., Witte E. (éds), *Histoire de la Chambre des représentants de Belgique, 1830-2002*, Bruxelles, Chambre des représentants, 2003, p. 19-46.
- Mabille X., *Nouvelle Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011.
- Magnette P., « Le régime parlementaire. De l'orléanisme au fédéralisme », in Delwit P., De Waele J.-M., Magnette P. (éds), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 71-112.
- Mahaim E., « Proportional Representation and the Debates upon Electoral Question in Belgium », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 15, 2000, p. 69-92.
- Moyne M., *Résultats des élections belges entre 1847 et 1947*, Bruxelles, Bibliothèque de l'Institut belge de science politique, 1970.
- Mudde C., *The ideology of the Extreme Right*, Manchester, Manchester University Press, 2000.
- Pilet J.-B., *Changer pour gagner ? Les réformes des lois électorales en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007.
- Rae D., « A note on the fractionalization of some European Party Systems », *Comparative Political Studies*, 1(3), 1968, p. 413-418.
- Seiler D.-L., *Qu'est-ce que l'Europe ?* Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2014.
- Steinberg M., « La fondation du Parti ouvrier belge et le ralliement de la classe ouvrière à l'action politique. 1882-1886 », *International Review of Social History*, 8(2), 1963, p. 198-215.
- Tyssens J., *Guerre et paix scolaires. 1950-1958*, Bruxelles, De Boeck, 1997.
- Van Biezen I., Mair P., Poguntke Th., « Going, going, ... gone? The decline of party membership in contemporary Europe », *European Journal of Political Research*, 51(1), 2012, p. 24-56.
- van Hamme G., « Le dilemme géographique des partis sociaux-démocrates : l'exemple des partis socialistes en Belgique », *Cybergeo, European Journal of Geography*, 2010, p. 3-20.
- van Haute É., Wauters B., « Do Characteristics of Consociational Democracies Still Apply to Belgian Parties? », *Politics of the Low countries*, 1(1), 2019, p. 6-26.
- van Haute É., Gauja A. (éds), *Party Members and Activists*, Londres, Routledge, 2015.
- van Haute É., Pilet J.-B., « Regionalist Parties in Belgium (VU, RW, FDF): victims of their own success? », *Regional and Federal Studies*, 16(3), 2006, p. 297-313.
- Van Molle L., « La peur du rouge dans le monde paysan », in Delwit P., Gotovich J. (éds), *La Peur du rouge*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996, p. 27-38.

- Vincenzo E., Chiaramonte A., « Explaining the impact of new parties in the Western European party systems », *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 29(4), 2019, p. 490-510.
- Wauters B., Bouteica N., « Van Volksunie (VU) naar Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA): Een analyse van de ideologische opvattingen van hun partijleden », *Res Publica*, 58(3), 2016, p. 317-337.
- Wavreille M.-C., Pilet J.-B., « The Greens in Belgium's federal landscape », in van Haute É. (éd.), *Green Parties in Europe*, Londres, Routledge, 2016, p. 42-58.
- Whiteley P., « Is the Party Over? The Decline of Party Activism and Membership across the Democratic World », *Party Politics*, 17(1), 2011, p. 21-44.
- Wils L., *Histoire des nations belges. Belgique, Flandre, Wallonie : quinze siècles de passé commun*, Ottignies, Quorum, 1996.
- Witte E., Meynen A., Luyten D., *Histoire politique de la Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Samsa, 2017.
- Witte E., Meynen A., « De jaren vijftig – Trage economische groei, koude oorlog en verzuiling », in Witte E., Meynen A. (éds), *De geschiedenis van België na 1945*, Anvers, Standaard Uitgeverij, 2006.
- Witte E., Craeybeckx J., *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les contradictions d'une démocratie bourgeoise*, Bruxelles, Labor, 1987.
- Witte E., Van Velthoven H., *Langue et politique. La situation en Belgique dans une perspective comparée*, Bruxelles, VUB Press, 1999.
- Witte E., « The political struggle for power in and for the main Belgian towns during the period 1830-1848 », *Res Publica*, 15(2), 1973, p. 371-384.